

# Mise à jour de la liste des plantes vasculaires du département des Bouches–du–Rhône

par Bernard Hill\* et Errol Véla\*

avec la collaboration de J.–P. Chabert, J.–P. Reduron et J.–M. Tison

\*Institut méditerranéen d'écologie et de paléocologie, Faculté des sciences et techniques de Saint–Jérôme (case 461), FR — 13397 MARSEILLE cedex 20. [bernard.hill@free.fr](mailto:bernard.hill@free.fr) et [errol.vela@wanadoo.fr](mailto:errol.vela@wanadoo.fr).

## Résumé

*Corrections et nouvelles données pour la liste des plantes vasculaires du département des Bouches–du–Rhône (VÉLA et al., 1999).*

## Resumo

*Korektoj al k novaj donitaĵoj por la listo de la vaskulplantoj de la departemento Bouches–du–Rhône (VÉLA k al., 1999).*

## Abstract

*Corrections and new data for the list of vascular plants of the Bouches–du–Rhône county (VÉLA et al., 1999).*

## Introduction

Cet article fait suite à la publication de la liste des plantes vasculaires des Bouches–du–Rhône (VÉLA *et al.*, 1999). Il fait le point sur les modifications à apporter à ce document, compte tenu de quelques observations et corrections personnelles, mais surtout des contributions de plusieurs collègues que nous remercions vivement. Jean–Pierre CHABERT, Jean–Pierre REDURON (pour les *Apiaceae*) et Jean–Marc TISON ont relu de manière approfondie et critique la liste de 1999 et nous ont en outre signalé plusieurs observations nouvelles. Robert AMAT, Luc BRUN, Jean–Pierre HÉBRARD, Antoine LONGIÉRAS, Robert GIRAUD, Pascal JASLIN, Henri MICHAUD, Hannes PAULUS et Romieg SOCA nous ont communiqué quelques remarques et observations inédites ; Benjamin KABOUCHE et Frédéric

MÉDAIL, enfin, ont assuré le lien avec certains de ces contributeurs.

Au total, une vingtaine de taxons sont à ajouter à la liste, et une dizaine à radier. Beaucoup, surtout, changent de statut : certains sont confirmés, d'autres à l'inverse doivent être considérés comme à confirmer ou même comme douteux à la lumière de nouvelles informations. De plus, certains noms sont à remplacer par d'autres, pour des raisons de faible valeur taxonomique ou de priorité nomenclaturale. Enfin, de nombreux taxons font l'objet de remarques diverses à porter dans la liste mais n'occasionnant pas de changement dans la numérotation ou le statut des taxons.

Les modifications à apporter sont regroupées en quatre parties : additions et confirmations, radiations et rétrogradations, remplacements et révisions, remarques diverses.

La nomenclature est conforme à l'I.S.F.F. (*Index Synonymique de la Flore de France*), dans sa dernière version (KERGUÉLEN, 1999). Sur le plan des conventions, toute référence dans le texte à l'un des contributeurs cités plus haut, sans précision d'année, correspond à une communication personnelle. D'autre part, toute référence à MOLINIER ou aux auteurs « classiques » qu'il cite (BLANC, CASTAGNE, MARTIN, REYNIER, ROUX, etc.), toujours sans précision d'année, fait bien évidemment référence au Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône (MOLINIER, 1981).

## Additions et confirmations

***Ajuga iva*** (L.) Schreber subsp. ***pseudoiva*** (DC.) Briq. = *A. iva* (L.) Schreb. var. *pseudoiva* Rob. et Cast. ex DC. — Oubli de notre part dans la liste de 1999, signalé par J.-M. TISON : taxon mentionné par MOLINIER. À ajouter à la liste : taxon accepté.

***Allium paniculatum*** L. subsp. ***paniculatum*** [p. 124] — Il semble qu'en fin de compte les citations de l'ail désigné sous ce nom ne soient pas (pas toutes en tous cas) à rapporter au taxon récemment décrit *A. oleraceum* subsp. *girerdii*. Par contre, le nom exact de ce taxon, plus ou moins naturalisé dans le département selon J.-P. CHABERT, reste à préciser. J.-M. TISON nous signale qu'*A. paniculatum* est une espèce typifiée de Russie, dont personne ne connaît les affinités exactes. La plante européenne devrait être nommée jusqu'à nouvel ordre *A. dentiferum* Webb ; on recherche le type d'*A. longispathum* Redouté, qui pourrait s'avérer être le nom prioritaire (JAUZEIN et TISON, à paraître). Observé cette année par J.-P. CHABERT et J.-M. TISON à La Couronne, vers Sainte-Croix (Martigues). Changement de statut : taxon accepté.

***Amaranthus blitum*** L. subsp. ***emarginatus*** (Moq. ex Uline et Bray) Carretero, Muñoz Garmendia et Pedrol [p. 138] — Présence actuelle confirmée par J.-P. CHABERT : noté à Barbentane. Changement de statut : taxon accepté, adventice.

***Aster linosyris*** (L.) Bernh. subsp. ***linosyris*** [p. 142] — Taxon stable dans les Alpilles selon J.-P. CHABERT : Saint-Étienne-du-Grès, les Baux. Changement de statut : taxon accepté.

***Botriochloa barbinodis*** (Lag.) Herter — Cette graminée est signalée comme naturalisée en France méditerranéenne (Aude, Hérault, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes) par KERGUÉLEN (1999) sans plus de précision. Cette mention dans les Bouches-du-Rhône

mériterait quelques recherches complémentaires. À ajouter à la liste : taxon à confirmer.

***Calendula tripterocarpa*** Rupr. [p. 143] — Un souci correspondant à cette description a été récolté à Sormiou par J.-M. TISON, pour qui il s'agit très probablement d'une forme sans valeur taxonomique (voir KERGUÉLEN, 1999). Changement de statut : taxon accepté.

***Carduus vivariensis*** Jordan subsp. ***australis*** (Jordan) Nyman [p. 143] — S'il n'existe aucun « *C. nigrescens* subsp. *australis* », une sous-espèce de *C. vivariensis* porte ce nom. Il est facile de confondre *nigrescens* et *vivariensis*, et il n'est pas exclu non plus que *C. vivariensis*, commun en Languedoc, ait pu être adventice dans les Bouches-du-Rhône. Une révision de l'exsiccatum de REYNIER serait indiquée (J.-M. TISON). Présence actuelle non confirmée de toutes façons. À ajouter à la liste : taxon douteux.

***Centaurea diluta*** Aiton [p. 143] — Centaurée ibéro-maghrébine (DE BOLOS et VIGO, 1995), connue à Arles dans les années 90 (MOLINA, 1996). Revue cette année par M. ESPEUT (comm. pers. à J.-M. TISON). Changement de statut : taxon accepté, adventice.

***Centaurea hanryi*** Jordan subsp. ***hanryi*** [p. 143] — Présence actuelle confirmée par J.-P. CHABERT : plante assez commune sur les crêtes de la Sainte-Baume et de Sainte-Victoire, où elle était citée anciennement. R. AMAT l'a également observée à Venelles, dans la garrigue du Gros Collet. Changement de statut : taxon accepté.

***Cerinthe minor*** L. s.l. [p. 151] — Si *C. minor* subsp. *auriculata* est bien une plante des prairies montagnardes, dont la présence est peu probable dans le département comme nous l'indiquions, la sous-espèce *minor* est une nitrophile planitiaire (J.-M. TISON ; voir PIGNATTI, 1982). Les citations du catalogue de MOLINIER sont par conséquent plausibles. Présence actuelle à confirmer toutefois. Changement de statut : taxon à confirmer, sous le nom ***Cerinthe minor*** L. subsp. *minor* = *C. minor* L.

***Cirsium vulgare*** (Savi) Ten. s.l. [p. 144] — La sous-espèce ***crinitum*** (Boiss.) Arènes, franco-ibérique, a été observée cette année à Berre par J.-M. TISON, pour qui il s'agit probablement d'une bonne espèce (*C. crinitum* Boiss.). À rechercher en Camargue et en Crau, car commun au bord des étangs du Languedoc. À ajouter à la liste : taxon accepté.

***Conyza blakei*** (Cabrera) Cabrera — Un pied observé à Lambesc par J.-P. CHABERT. Espèce sud-américaine naturalisée en région méditerranéenne (DE BOLOS et VIGO 1995 ; JAUZEIN, 1995), qu'il faudrait

rechercher ailleurs dans le département ; observé d'ailleurs à la limite du Var, au bord de la route La Ciotat-Les Lecques (E. VÉLA et R. THIÉFAINE). À ajouter à la liste : taxon accepté, naturalisé.

***Crepis dioscoridis*** L. [p. 145]—Plante égéenne et non pas italienne comme l'indiquait MOLINIER. La station du Grand Mussuguet mentionnée par celui-ci (voir aussi POUCEL, 1965) existe toujours (CHABERT et ROUX, 1999). Changement de statut : taxon accepté, naturalisé.

***Crepis micrantha*** Czerep. [p. 145]—Ce taxon oriental naturalisé fait partie des annotations inédites de MARTIN pour le catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône, absentes du texte imprimé (voir VÉLA *et al.*, 1996). Il a été « redécouvert » ces dernières années dans les départements limitrophes (JAUZEIN, 1995 ; GIRERD, 2000). J.-P. CHABERT (1999) confirme qu'il est largement présent dans les Bouches-du-Rhône, mais depuis longtemps pris pour une variété de *C. capillaris* (le vrai *C. capillaris* existant également dans le département, au moins en Camargue). Changement de statut : taxon accepté, naturalisé.

# ***Dactyloctenium aegyptium*** (L.) Beauv.—Graminée introduite, nouvelle pour la France : un pied observé par J.-P. HÉBRARD à Marseille cette année (comm. or. à F. MÉDAIL), au bord d'une route à Saint-Jérôme. À rechercher ailleurs : cette apparition est-elle un phénomène exceptionnel ou bien la plante est-elle plus ou moins régulièrement adventice dans le département ? À ajouter à la liste : taxon à confirmer.

***Echium asperrimum*** Lam. [p. 151]—Vipérine très commune dans les Bouches-du-Rhône (J.-P. CHABERT), notamment en Crau et autour de l'Étang de Berre (J.-M. TISON). Changement de statut : taxon accepté.

***Eleusine indica*** (L.) Gaertner s.l. [p. 132]—Présence actuelle confirmée dans les Bouches-du-Rhône : observé par J.-M. TISON sur une aire de service de l'A7 (Plan d'Orgon) et sur l'aire de Ventabren nord sur l'A8. Espèce en forte expansion en Provence. Changement de statut : taxon accepté, adventice (en voie de naturalisation).

***Epipactis distans*** Arvet-Touvet [p. 126]—Taxon récemment distingué, observé dans la Trévaresse (CHABERT, 1995). Nous avons maintenu *E. distans* dans les taxons à confirmer en raison de l'écologie supposée montagnarde. J.-P. CHABERT nous précise qu'E. CHAS et L. GARRAUD ont reconnu dans l'*Epipactis* de la Trévaresse *E. distans* sans hésitation. De plus *E. distans* est présent dans le département de Vaucluse, à

Mormoiron (confirmé par D. TYTECA, comm. pers. à J.-P. CHABERT), dans une station qui n'a bien évidemment rien de montagnard. Le statut taxonomique de cette plante est par contre à confirmer : il pourrait s'agir d'une variation spectaculaire d'*E. tremolsii*. Changement de statut : taxon accepté.

***Festuca cyrnea*** (Litard. et St-Yves) Markgr.—Dannenb.—Fétuque connue en Corse et sur la côte d'Azur, signalée par PORTAL (1999) à Allauch (Bouches-du-Rhône) et non loin de là à Saint-Zacharie (Var). À ajouter à la liste : taxon accepté.

***Festuca nigrescens*** Lam. subsp. ***microphylla*** (St.-Yves) Markgr.—Dannenb., ***F. nigrescens*** Lam. subsp. ***nigrescens***, ***F. rubra*** L. subsp. ***fallax*** (Thuill.) Nyman et ***F. stricta*** Host subsp. ***trachyphylla*** (Hackel) Patzke—Plantes semées dans toute la France « dans les milieux artificialisés » selon PORTAL (1999). À rechercher par conséquent dans les Bouches-du-Rhône, et statut à préciser (spontanées, subspontanées, naturalisées, adventices, cultivées?). À ajouter à la liste : taxons à confirmer.

***Fumaria vaillantii*** Loisel. [p. 181]—Présence actuelle confirmée par J.-P. CHABERT : noté à Lambesc et à Roquefavour. Changement de statut : taxon accepté.

***Hedera colchica*** (C. Koch) C. Koch [p. 140]—Lierre ornemental originaire du Caucase, que nous soupçonnions de pouvoir s'échapper des jardins en région littorale (VÉLA *et al.*, 1999). Ceci nous a été confirmé par J.-P. CHABERT : assez souvent planté sur le littoral, il se répand par stolons et se maintient bien, mais ne se naturalise pas. Changement de statut : taxon accepté, subspontané.

***Helianthemum oelandicum*** (L.) DC. subsp. ***incanum*** (Willk.) López-González [p. 163]—Présence dans le département confirmée par R. AMAT : chaîne de l'Étoile, à Mimet (bord du chemin à l'est du Pilon-du-Roi). Changement de statut : taxon accepté.

***Hieracium sabaudum*** L. gr. [p. 146]—Présence actuelle confirmée par J.-P. CHABERT : abondant au bois de Vernègues. Changement de statut : taxon accepté.

***Hypericum perforatum*** L. subsp. ***veronense*** (Schrank) Cesati—Troisième sous-espèce présente dans le département (J.-M. TISON). Taxon de faible valeur, comme les subsp. ***perforatum*** et ***angustifolium*** (DC.) A. Fröhlich [p. 175], extrêmes d'une même entité (voir JAUZEIN, 1995). À ajouter à la liste, taxon accepté.

***Ipomoea indica*** (Burm.) Merrill—Subspontané çà et là dans le département, comme il l'est dans les

Alpes–Maritimes et le Var (J.–M. TISON). On peut l'observer par exemple à Marseille, vers la corniche Kennedy (E. VÉLA). À ajouter à la liste: taxon accepté, subspontané.

***Ipomoea purpurea*** Roth [p. 164]—Présence actuelle confirmée: observé à Sainte–Croix, par J.–P. CHABERT, et à Port–de–Bouc, sur un talus routier, par J.–M. TISON. Changement de statut: taxon accepté, adventice (et subspontané?).

***Koeleria macrantha*** (Ledeb.) Schultes [p. 133]—Ce taxon existe bien dans le département, par exemple dans les Alpilles (E. VÉLA). Il faudrait par contre vérifier la fréquence de *K. pyramidata* (Lam.) P. Beauv., signalé comme rare en Vaucluse par GIRERD et ROUX (2000). Changement de statut: taxon accepté.

***Lactuca viminea*** (L.) J. et C. Presl. subsp. ***chondrilliflora*** (Boreau) Bonnier [p. 147]—Présence actuelle confirmée par J.–P. CHABERT: taxon très commun. Changement de statut: taxon accepté.

***Leucanthemum burnatii*** Briq. et Cavillier—Le découpage de *L. vulgare* s.l. est sujet à caution (DE BOLOS et VIGO, 1995; GIRERD et coll. 1998). Selon J.–M. TISON, les deux taxons les plus facilement détachables sont *L. graminifolium* et *L. burnatii*. C'est ce dernier taxon qui existerait sur la Sainte–Victoire (J.–P. CHABERT, comm. pers. à J.–M. TISON). À ajouter à la liste: taxon accepté.

***Limonium duriusculum*** (Girard) Fourr. [p. 183]—Présence actuelle confirmée par J.–M. TISON: récolté à Berre en 1992. Changement de statut, taxon accepté.

***Malcolmia africana*** (L.) R. Br. [p. 156]—Ce taxon instable a été observé ces dernières années comme cultivé et subspontané dans la région de Lambesc, d'où il semble avoir disparu depuis (J.–P. CHABERT). Changement de statut: taxon accepté, mais statut de spontanéité à préciser.

# ***Matthiola longipetala*** subsp. ***bicornis*** (Sibth. et Sm.) P. W. Ball [p. 156]—Taxon non mentionné dans l'I.S.F.F. jusqu'en 1998; mentionné toutefois dans la dernière version (KERGUÉLEN, 1999) sous le nom de *M. longipetala* (Vent.) DC., avec pour synonyme *M. bicornis* (Sibth. et Sm.) DC, comme adventice dans les pays voisins (Grande–Bretagne). Présence actuelle confirmée par J.–P. CHABERT: cette plante s'est maintenue longtemps comme adventice dans un champ entre Lambesc et Rognes; observation récente dans la Trévaresse. Changement de statut: taxon accepté sous le nom de ***Matthiola longipetala*** (Vent.) DC.

***Mentha x–dumetorum*** Schultes [= ***M. aquatica x longifolia***] [p. 176]—Présence actuelle confirmée: observé au bord de la Durance par J.–P. CHABERT.

Changement de statut: taxon accepté.

# ***Ophrys pseudocolopax*** (Moggridge) Paulus et Gack—Cet *Ophrys* ressemblant à *O. scolopax* (mais plus proche de *O. fuciflora*) a été récemment réhabilité en tant qu'espèce d'après une population des Bouches–du–Rhône (PAULUS et GACK, 1999). Ensemble complexe, à étudier. À ajouter à la liste: taxon accepté.

***Oxalis debilis*** Kunth s.l.—Observé par J.–M. TISON à Marseille. Tout le groupe de *O. cf. articulata* devrait être échantillonné dans les Bouches–du–Rhône. À ajouter à la liste: taxon accepté, naturalisé.

***Parapholis pycnantha*** (Hackel) C. E. Hubbard [p. 134]—Plante mentionnée à Marseille par DUVAL–JOUVE (in RUNEMARK, 1962). Observé récemment à Carro par J.–M. TISON qui pense que tout ou majorité des «*P. filiformis*» de biotopes secondaires pourrait correspondre à cette espèce. Changement de statut: taxon accepté.

***Poa bulbosa*** L. subsp. ***bulbosa*** var. ***bulbosa*** [p. 134]—On peut observer cette variété non vivipare çà et là dans des milieux très secs du département, par exemple en Crau sèche (E. VÉLA) ou dans les calanques de Marseille à Sormiou (J.–M. TISON). Elle est moins fréquente que la variété vivipare et parfois en mélange avec celle–ci. Dans ce cas, on peut alors rencontrer des individus à inflorescence pour partie vivipare et pour partie normale (par exemple à Saint–Michel–l'Observatoire, Alpes–de–Haute–Provence). Il est possible que le stress hydrique favorise le mode de reproduction non vivipare. Changement de statut: taxon accepté.

***Puccinellia distans*** (Jacq.) Parl. subsp. ***distans*** [p. 135]—Plante en forte expansion dans tout le Sud–Est. Nitrophile, non halophile, spécialiste des bas–côtés routiers, où elle est favorisée actuellement par la tonte systématique, elle forme en fin d'été des colonies rougêtres denses, repérables de loin, évoquant certains *Eragrostis* (J.–M. TISON). Présence actuelle dans les Bouches–du–Rhône confirmée par J.–P. CHABERT: bord des fossés de Camargue. *P. distans* subsp. *distans* et *P. festuciformis* (commun dans les sansouires) sont les deux seuls *Puccinellia* du groupe *distans* à être présents avec certitude dans le département. Changement de statut: taxon accepté.

***Puccinellia fasciculata*** (Torrey) E. P. Bicknell s.l. [p. 135]—Récolté en 1992 à Berre par J.–M. TISON, répandu autour de l'étang. À ajouter à la liste: taxon accepté.

***Ranunculus monspeliacus*** L. subsp. ***monspeliacus*** [p. 186]—La sous–espèce *albicans* (Jord.) Ry et Fd citée par MOLINIER est un synonyme de la

sous-espèce *monspeliacus*. Présence actuelle confirmée par J.-M. TISON : assez commune (observée par exemple au-dessus de Gémenos en 1999), mais fleurit rarement. Changement de statut : taxon accepté.

***Scirpoides holoschoenus*** (L.) Sojak subsp. ***australis*** (Murray) Sojak [p. 122]—Ce taxon, tel qu'il est décrit par PIGNATTI (1982), semble bien présent çà et là dans le département, par exemple dans les Alpilles (E. VÉLA). Statut taxonomique variable selon les flores : espèces, sous-espèce ou même variété. Changement de statut : taxon accepté.

***Sedum rupestre*** L. [p. 165]—Présence actuelle confirmée par J.-P. CHABERT : une belle population à Eyguières. Changement de statut : taxon accepté.

***Serapias lingua*** L.—La présence de ce taxon dans le département avait été rapportée par DELEUIL (1954) : « Fos-sur-Mer, Mas du Platane dans la Crau, prairie devant le Mas. Espèce nouvelle pour le département des Bouches-du-Rhône » (J.-P. CHABERT). Aucun *Serapias* ne figure dans le catalogue des Bouches-du-Rhône (*S. vomeracea* et *S. parviflora* ont été découverts récemment). Présence actuelle à confirmer toutefois, compte tenu de la relative ancienneté de cette citation unique. À ajouter à la liste : taxon à confirmer.

***Setaria parviflora*** (Poiret) Kerguelen [p. 135]—Présence actuelle confirmée par J.-M. TISON : observation récente à Marseille (Prado). Changement de statut : taxon accepté.

***Solanum villosum*** Miller subsp. ***miniatum*** (Willd.) Edmonds [p. 194]—Présence actuelle confirmée par J.-P. CHABERT, pour qui ce taxon n'est pas rare dans le département. À ajouter à la liste : taxon accepté.

***Tilia x-vulgaris*** Hayne [= *T. cordata* x *platyphyllos*] [p. 194]—Présence actuelle, toujours à l'état subspontané, confirmée par J.-P. CHABERT : au bord de l'Arc, très rare. Changement de statut : taxon accepté, subspontané.

***Trifolium pallidum*** Waldst. et Kit. [p. 172]—Observé en situation typique d'adventice par R. AMAT : présent en 1992 dans la pelouse de l'Institut géographique national aux Milles (Aix-en-Provence), il en a disparu depuis. Le même cas de figure se reproduit probablement ailleurs dans le département. Changement de statut : taxon à confirmer.

***Vicia sativa*** L. subsp. ***macrocarpa*** (Moris) Arcangeli [p. 173]—Présence actuelle confirmée par J.-M. TISON : sous-espèce commune dans le département. Changement de statut : taxon accepté.

***Vicia sativa*** L. subsp. ***nigra*** (L.) Ehrh. [p. 173]—Présence actuelle confirmée par J.-P. CHABERT :

sous-espèce commune dans le département. Changement de statut : taxon accepté.

## Radiations et rétrogradations en taxons à confirmer (numéro « bis » pour les taxons de rang spécifique) ou douteux (pas de numérotation, petits caractères)

***Allium atrovioleaceum*** Boiss. [p. 123]—Espèce grecque et proche-orientale signalée en Europe occidentale (France et Italie) par confusion avec une forme à fleurs sombres du groupe *ampeloprasum/porrum* (J.-M. TISON). À radier.

***Allium carinatum*** L. s.l. [p. 123]—Présence très douteuse selon J.-P. CHABERT. Les citations dans le département correspondent probablement à des confusions avec *Allium oleraceum* ; tous les exsiccata provenant des Bouches-du-Rhône examinés par J.-M. TISON correspondent à cette dernière espèce. Jusqu'à preuve du contraire, *A. carinatum* est absent de Provence occidentale. Changement de statut : taxon douteux.

***Allium nigrum*** L. [p. 123]—Citations nombreuses mais toutes anciennes, ce que nous avons oublié de préciser dans la liste 1999. Ni J.-P. CHABERT, ni J.-M. TISON ne connaissent ce taxon dans les Bouches-du-Rhône. Il s'agit d'un ail en grande partie messicole en région méditerranéenne (J.-M. TISON), probablement en forte régression dans le département comme ailleurs, voire disparu. Changement de statut : taxon à confirmer.

***Antyllis vulneraria*** L. subsp. ***forondae*** (Sennen) Cullen [p. 167]—Sous-espèce à fleurs jaunes en Catalogne, présente avec des fleurs rouges dans les Préalpes du Sud (Alpes-Maritimes, Var) ; reconnaissable à la découpe bien particulière de ses feuilles basales. Dans le Var, cette plante n'existe que dans l'extrême nord-est et ne s'éloigne probablement pas beaucoup de la chaîne alpine ; sa présence dans les Bouches-du-Rhône est peu probable par conséquent (J.-M. TISON). Changement de statut : taxon douteux.

***Antirrhinum majus*** L. subsp. ***tortuosum*** (Bosc) Ball [p. 190]—En France, ce taxon n'a existé de manière stable que sur des murailles romaines (il est répandu en Italie centrale) ; la seule station française actuellement survivante est à Fréjus. Remarque : il est illogique de réunir ce taxon à *A. majus*, si on en sépare *A. latifolium* ; en effet, *majus* apparaît morphologi-

quement et géographiquement comme un intermédiaire entre *A. latifolium* et *A. tortuosum* (J.-M. TISON). Changement de statut : taxon douteux, adventice.

***Arabis sagittata*** (Bertol.) DC. [p. 153]—Erreur manifeste de MOLINIER lorsqu'il écrit : « C'est surtout sous cette forme que se présente l'*A. hirsuta* dans les Bouches-du-Rhône ». Le taxon dominant en Provence est *A. planisiliqua*, tel qu'il est défini clairement dans *Flora Iberica*, vol 4 (CASTROVIEJO *et al.*, 1993b) et par PIGNATTI (1982) : poils à 2–4 rayons apprimés. *A. sagittata* (plante hérissée à la base) est un taxon continental plutôt rare et oriental en France, qu'il faudrait confirmer dans les Bouches-du-Rhône (J.-M. TISON). Changement de statut : taxon à confirmer.

***Armoracia rusticana*** G. Gaertner, B. Meyer et Scherb. [p. 153]—La mention de cette espèce à Cas-sis par MOLINIER pourrait résulter d'une confusion avec *Lepidium latifolium* (J.-P. CHABERT). Qu'en est-il de la station de Carro? Changement de statut : taxon à confirmer.

***Bromus hordeaceus*** L. subsp. *divaricatus* (Bon-nier et Layens) Kerguélen [p. 131]—La définition de la sous-espèce *divaricatus* est très fluctuante selon les auteurs ; dans certaines conceptions, cette sous-espèce pourrait être absente ou très rare en France méridionale (J.-M. TISON d'après R. PORTAL, comm. or.). Changement de statut : taxon à confirmer.

***Bromus hordeaceus*** L. subsp. *thominei* (Hard.) Br.-Bl. [p. 131]—Quelle que soit la valeur de ce taxon, il est strictement atlantique et souvent signalé ailleurs par confusion avec les formes glabres (très fréquentes) de la sous-espèce *hordeaceus* (J.-M. TISON). Changement de statut : taxon douteux.

***Carex davalliana*** Sm. [p. 121]—Compte tenu de la rubrique de MOLINIER (une seule citation à Lambesc, au bord du canal de Marseille, herbier DELMAS), le statut de ce taxon dans la première version de la liste est excessif ; sa présence est douteuse selon J.-P. CHABERT. Changement de statut : taxon douteux.

***Centaurea dracunculifolia*** Dufour [p. 143]—Les citations anciennes reposent entièrement sur un seul récolteur, REYNIER. J.-M. TISON n'a trouvé sur les sites indiqués que *C. bracteata* ; *C. dracunculifolia* ne semble confirmée en France que dans le sud de l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Changement de statut : taxon douteux.

***Cephalaria syriaca*** (L.) Roemer et Schultes s.l. [p. 165]—Survie dans les Bouches-du-Rhône à confirmer (J.-M. TISON). Il s'agit en effet d'une messicole rarissime (voir JAUZEIN, 1995). Inconnue en Vaucluse, peut-être

disparue du Var (INFLOVAR, 2000), elle est mentionnée dans le catalogue de MOLINIER par de nombreuses citations, la dernière datant de 1975 (MARTIN, à Belcodène). Changement de statut : taxon à confirmer.

***Chaerophyllum hirsutum*** L. [p. 139]—Statut excessif dans la liste 1999 : la présence de cette espèce subalpine dans le catalogue de MOLINIER ne repose que sur une seule citation de CASTAGNE à Vauvenargues. Changement de statut : taxon douteux.

***Chenopodium ficifolium*** Sm. [p. 162]—MOLINIER signale les confusions avec *C. album*. De fait, cette plante présente dans le nord de la France, notamment dans champs de betterave, a été signalée des dizaines de fois dans la moitié sud par confusion avec des formes de *C. album* (J.-M. TISON). Changement de statut : taxon douteux.

***Euphorbia aleppica*** L. [p. 166]—La station des bords de l'Arc n'a jamais été retrouvée malgré des prospections répétées ; à considérer probablement comme disparue (J.-M. TISON). Changement de statut : taxon douteux.

***Festuca auquieri*** Kerguélen [p. 132] et ***Festuca filiformis*** Pourret [p. 133]—Les seuls taxons du « groupe *ovina* » présents avec certitude sont *F. gracilior* et *F. marginata*, ainsi que *F. cinerea* si l'on conçoit cette espèce dans un sens très large, comme le fait KERGUÉLEN. La présence de *F. auquieri* sur la Sainte-Victoire est douteuse ; celle de *F. filiformis* est à démontrer (J.-P. CHABERT). Changement de statut : taxons à confirmer.

***Genista ×martinii*** Verguin et Soulié [= *G. pulchella* × *G. scorpius*] [p. 168]—CHABERT (1991) avait signalé ces genêts plus ou moins épineux dans la station de *G. villarsii* du mont Caume comme étant des hybrides possibles mais « peu probants ». Après étude, il s'agit de « faux hybrides » (J.-P. CHABERT). À radier.

***Helianthemum grandiflorum*** (Scop.) DC. subsp. *grandiflorum* [p. 163]—L'hélianthème cité par REYNIER à Saint-Pons-de-Gémenos ne peut correspondre au mieux qu'à une forme introgressée d'*H. nummularium*. En effet, le complexe *nummularium/ grandiflorum* se comporte en Provence comme une seule entité hypervariable, avec généralement plusieurs tendances dans une population donnée ; il est donc à peu près impossible d'y appliquer de manière cohérente les noms donnés aux divers taxons dans le reste de la France. En l'occurrence, *H. grandiflorum*, taxon de haute montagne, paraît déplacé à Gémenos (J.-M. TISON). Changement de statut : taxon à confirmer.

***Koeleria splendens*** C. Presl [p. 133]—Présence à confirmer en France ; spontanéité douteuse en tous cas

(espèce montagnarde centro-méditerranéenne). La plupart, si ce n'est toutes les citations sont probablement des erreurs dues à la synonymie *K. splendens* (Pourret) Druce, non *C. Presl = K. vallesiana* subsp. *vallesiana*. Le fait que la plante ait été signalée comme commune en Crau, où l'on ne trouve en fait que *Koeleria vallesiana* subsp. *vallesiana*, en est l'illustration (J.-M. TISON). Certaines citations pourraient éventuellement correspondre à une présence adventice occasionnelle. Changement de statut : taxon à confirmer.

***Lotus drepanocarpus*** Durieu [p. 170]—Le véritable *L. drepanocarpus* est un taxon nord-africain ; le *Lotus* signalé sous ce nom par MOLINIER, clairement comme une plante indigène, est en réalité un *L. cytoides* (J.-P. CHABERT). J.-M. TISON précise que cette plante est la plupart du temps identique aux *L. cytoides* siliculés du Var (et aux calcicoles de la côte d'Azur, le substrat n'y changeant rien) ; il ne connaît qu'une population à fruits plus courbés que la normale, mais loin d'atteindre les 250° et plus de *L. drepanocarpus*. À radier.

***Medicago lupulina*** L. subsp. *cupaniana* (Guss.) Nyman [p. 170]—Contestée par certains botanistes, cette sous-espèce est une orophyte vivace de biotopes primaires. La plante signalée comme « variété » à Marseille et à Aubagne n'a pratiquement aucune chance d'être le vrai *cupaniana* et correspond plus probablement à un écomorphe piétiné pseudo-pérenne du type *lupulina* (J.-M. TISON). Changement de statut : taxon douteux.

***Medicago tuberculata*** (Retz.) Willd. [p. 170]—Cette espèce très rare, qui paraît éteinte en France aujourd'hui, n'a probablement jamais existé dans les Bouches-du-Rhône (les exsiccata seraient à vérifier). Aucune flore ne la mentionne dans ce département : l'espèce a été mentionnée pour la dernière fois en France continentale à Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes), dans les années 70. Elle est certes très différente de *M. polymorpha* (entre autres, elle est entièrement tomenteuse) et a pu difficilement être confondue par MOLINIER et les auteurs qu'il cite, mais il existe un imbroglio nomenclatural. Dans les années 50 à 80, en effet, *M. tuberculata* était souvent nommée *M. turbinata* (L.) All. non Willd. ; par contre le nom *tuberculata* a parfois été donné à une forme inerme de *M. polymorpha* nous précise J.-M. TISON, qui l'a observée une fois. C'est très certainement à cette dernière que se rapportent les indications de MOLINIER. Changement de statut : taxon douteux.

***Orobanche pallidiflora*** Wimmer et Grab. et ***O.***

***reticulata*** Wallr. [p. 192]—Selon J.-M. TISON *O. reticulata* est nettement lié à des biotopes primaires sub-alpins, donc n'existe probablement pas à Marseille et à Aix ; *O. pallidiflora* est un peu plus thermophile, mais également de biotopes primaires et plutôt médio-européenne. Les deux sont faciles à confondre, sur composées, avec le complexe *O. artemisii-campestris* ou même les grands *O. minor*. D'autre part, *O. pallidiflora* est rattaché à *O. reticulata* dans la dernière version de l'I.S.F.F. (KERGUÉLEN, 1999). À regrouper sous ***Orobanche reticulata*** Wallr. [incl. *O. pallidiflora* Wimmer et Grab.] : taxon à confirmer.

***Orobanche ramosa*** L. subsp. *caesia* Reuter [p. 192]—Confusion apparente avec *O. caesia* Reichenb. (= *Phelypaea caesia* (Reichenb.) Reuter), espèce d'Europe orientale et d'Asie occidentale, non littorale et étrangère à la flore française. À radier.

***Plantago cornutii*** Gouan [p. 182]—Il est bien connu qu'en France cette plante est localisée dans le Languedoc et qu'elle peut être facilement confondue avec *P. major* subsp. *intermedia*, très commun et polymorphe en Crau et Camargue (J.-M. Tison). Changement de statut : taxon douteux.

***Polygala comosa*** Schkuhr subsp. *provincialis* (Rouy et Foucaud) P. Fourn. [p. 183]—Taxon inexistant, décrit dans les Bouches-du-Rhône, mais dont la définition même repose apparemment sur une plante mal conformée ou une erreur d'étiquetage (*P. flavescens*?) (J.-M. TISON). À radier.

***Polygala vulgaris*** L. s.l. [p. 183]—Il serait intéressant de revoir tous les échantillons attribués à cette espèce. J.-M. TISON ne trouve en Provence occidentale calcaire que *P. comosa* ; en Vaucluse *P. vulgaris* n'est confirmé que sur le plateau d'Albion (climat non méditerranéen et terrain acide). Changement de statut : taxon à confirmer.

***Polygonum arenarium*** Waldst. et Kit. subsp. *pulchellum* (Loisel.) Thell. [p. 183]—Exsiccata contrôlés par J.-M. TISON : ce taxon a bien existé dans les Bouches-du-Rhône, mais seulement comme adventice aux environs de La Penne, où il a disparu aujourd'hui. La plante signalée ailleurs, notamment dans les prés humides de Camargue, est une forme à bractées courtes de *P. aviculare* (dét. P. JAUZEIN). L'extrême rareté actuelle de *P. arenarium* en France (apparitions sporadiques aux environs de Toulon) et l'insuffisance du caractère discriminant basé sur les bractées sont à l'origine de nombreuses indications récentes erronées. Changement de statut : taxon douteux.

***Puccinellia convoluta*** (Hornem.) Fourr. et ***P. tenuifolia*** (Boiss. et Reuter) H. Lindberg [p. 135]—

Taxons du groupe *P. distans*, douteux dans le département : le premier, décrit d'Italie, semble mythique en France et le deuxième, de morphologie bien particulière, ne pourrait guère passer inaperçu. J.–M. TISON ne l'a observé, en France, que de récoltes du Sud–Ouest, comme adventice occasionnelle (campings). Pour J.–P. CHABERT il pourrait s'agir dans les deux cas de formes réduites de *P. festuciformis*. Changement de statut : taxons douteux.

***Ranunculus acris*** L. subsp. ***friesianus*** (Jordan) Syme [p. 185]—Les sous–espèces de *R. acris* sont en principe des « sous–espèces vraies », c'est–à–dire qu'il n'y en a qu'une dans une région donnée ; en l'occurrence J.–M. TISON n'a observé en Provence que le subsp. *acris*, mais avec des variations foliaires pouvant induire en erreur. La sous–espèce *friesianus*, caractérisée par sa souche longuement rampante, est une plante continentale présente en France dans l'Est. À radier.

***Scorzonera austriaca*** Willd. subsp. ***austriaca*** [p. 303]—Ce taxon et la sous–espèce *bupleurifolia* sont cités dans le département. Or, en supposant que ces sous–espèces soient justifiées (ce qui est discutable), elles ne sont pas sympatriques et *austriaca* est un taxon continental (Savoie, etc). Ce qui n'empêche pas qu'il existe des individus sténophylles chez *bupleurifolia*, notamment en terrain sec et pauvre (J.–M. TISON). À radier.

***Seseli montanum*** L. [p. 140]—Selon J.–P. CHABERT il n'y aurait que *S. galloprovinciale* en Basse–Provence (voir REDURON, 1993), que ce taxon soit vraiment de rang spécifique ou à rapporter à une sous–espèce ou une variété de *S. montanum*, dont le type n'existerait pas dans notre région. Pour le Vaucluse, GIRERD et ROUX (2000), signalent le *S. montanum* s.s. seulement sur le mont Ventoux. Changement de statut : taxon à confirmer.

***Sisymbrium polyceratium*** L. [p. 157]—Cette espèce semble en effondrement en France continentale ; sa survie actuelle dans le département serait intéressante à préciser (J.–M. TISON). Rare dans le Vaucluse (GIRERD et ROUX, 2000), elle a peut–être disparu dans le Var (INFLOVAR, 2000). Changement de statut : taxon à confirmer.

***Tragopogon pratensis*** L. subsp. ***minor*** (Miller) Hartman [p. 150]—Compte tenu des biotopes normaux de ce taxon (prairies froides à caractère médioeuropéen : nord de la France, hautes montagnes dans le sud) et des facilités de confusion avec *T. dubius*, l'unique citation de MOLINIER à Fos–sur–Mer a de quoi surprendre (J.–M. TISON). Les sous–espèces

de *T. pratensis* semblent de toutes façons de faible valeur (JAUZEIN, 1995). Changement de statut : taxon à confirmer.

***Typha minima*** Funck subsp. ***gracilis*** (Ducommun) K. Richter [p. 137]—Erreur de notre part : c'est *T. minima* subsp. *minima* que mentionnent CHABERT et ROUX (1999). Pour J.–P. CHABERT, qui n'a observé des massettes correspondant à la description de *T. « gracilis »* qu'une fois, au Puy–Sainte–Réparate, ces plantes pourraient correspondre à une forme aberrante de *T. minima*, en cas de seconde floraison tardive. Changement de statut : taxon à confirmer.

***Vicia lutea*** L. subsp. ***vestita*** (Boiss.) Rouy [p. 173]—Plante fréquente dans les champs en Afrique du Nord, apparemment mentionnée en France par confusion, notamment avec la sous–espèce *lutea* var. ***birta*** (Balbis) Loisel. (J.–M. TISON ; voir JAUZEIN, 1995). En supposant que la citation de BLANC corresponde réellement à ce taxon, sa présence actuelle demanderait encore à être vérifiée. Changement de statut : taxon douteux.

***Viola ×scabra*** F. Braun [= *V. birta* × *odorata*] [p. 196]—J.–P. CHABERT nous précise qu'il n'a jamais signalé cet hybride dans le département comme le mentionnait ESPEUT (1999). À radier.

***Vulpiella tenuis*** (Tineo) Kerguelen [p. 136]—Cette plante serait strictement nord–africaine (P. JAUZEIN, comm. pers. à J.–M. TISON) ; PIGNATTI (1982) met en doute son existence même. Aucune clé actuelle ne permet d'ailleurs de la distinguer des *Vulpia* classiques. Les rares citations pour les Bouches–du–Rhône la mentionnent comme adventice, probablement importée avec les laines au 19<sup>e</sup> siècle. Changement de statut : taxon douteux, adventice.

## Remplacements de noms et révisions taxonomiques

***Acer monspessulanum*** L. subsp. ***martinii*** (Jordan) P. Fourn. [p. 137]—Décrit classiquement soit comme un hybride *A. monspessulanum* × *campestre* soit comme une sous–espèce d'*A. monspessulanum*, cet érable hérite dans la dernière version de l'I.S.F.F. (KERGUÉLEN, 1999) d'une synonymie pour le moins étrange avec *A. ×coriaceum* ex Tausch = *A. monspessulanum* × *pseudoplatanus*. J.–P. CHABERT, qui le note dans les Alpilles et la Sainte–Baume, est d'accord avec le traitement de CHARPIN et JORDAN (1990, 1992) pour qui *A. ×martinii* est en réalité synonyme d'*Acer*



×-*peronai* Schwerin = *Acer monspessulanum* subsp. *monspessulanum* × *Acer opalus* subsp. *opalus*. J.-M. TISON précise qu'on voit toujours *A. × martinii* isolé ou en petit nombre, en compagnie d'*A. monspessulanum* et d'*A. opalus*, et beaucoup moins fertile que ces derniers. C'est vrai aussi sur son *locus typicus* (Couzon-au-Mont-d'Or), et la plante de Couzon correspond bien à celle de l'herbier JORDAN. Le véritable hybride *monspessulanum* × *campestre* (*Acer* × *bornmuelleri* Borbás) serait à rechercher. À remplacer par *Acer* ×-*peronai* Schwerin [= *Acer monspessulanum* L. subsp. *monspessulanum* × *Acer opalus* Miller subsp. *opalus*] = *A. × martinii* Jord.

***Allium oporinanthum*** Brullo, Pavone et Salmeri [p. 123]—Il s'agit bel et bien d'un synonyme de ***A. oleraceum*** subsp. ***girerdii***, décrit quelques années avant (J.-M. TISON). À rattacher à ce dernier taxon.

***Amaranthus hybridus*** gr. [p. 138]—Nomenclature embrouillée et traitements contradictoires : il est difficile de savoir avec certitude à quoi correspondent les citations de MOLINIER (par ailleurs peu nombreuses ou incertaines). J.-P. CHABERT trouve dans le département les deux sous-espèces sensu JAUZEIN (1995) : subsp. *hybridus*, très commun sous la forme sauvage *hybridus* s.s., assez rare sous celle du mutant *bouchonii* (le cultivar *hypochondriacus* serait à rechercher) ; subsp. *cruentus* sous la forme cultivée (*paniculatum*) uniquement, rarement spontanée. On peut par conséquent retenir pour l'instant pour le département les taxons sensu Kerguélen suivants :

***A. hybridus*** L. subsp. ***hybridus*** (au sens strict, inclus dans la sous-espèce *hybridus* sensu JAUZEIN)

***A. bouchonii*** Thell.

***A. cruentus*** L. (forme cultivée uniquement)

***Arabis nova*** Vill. [p. 153]—La plante parfois nommée *A. auriculata* en Provence correspond à *A. recta* Vill. (= *A. auriculata* DC. non Lam.) et non à *A. nova* Vill. (= *A. auriculata* Lam.), qui n'existe pas en basse-Provence (J.-P. CHABERT). À remplacer par : ***Arabis recta*** Vill. = *Arabis nova* Vill.

***Asphodelus aestivus*** Brot. [p. 124]—Devient *A. ramosus* d'après DIAZ LIFANTE et VALDES (1996), nomenclature reprise par KERGUÉLEN (1999). À remplacer par : ***Asphodelus ramosus*** L. = *A. aestivus* Brot. = *A. microcarpus* Viv.

***Asphodelus ramosus*** L. [p. 124]—Devient *A. cerasiferus* + *A. macrocarpus*. J.-M. TISON ne connaît que le premier dans les Bouches-du-Rhône, les deux existant dans le Var. À remplacer par : ***Asphodelus cerasiferus*** J. Gay = *Asphodelus ramosus* L. p.p.

***Aster tripolium*** L. s.l. [p. 142]

***A. tripolium*** L. subsp. ***longicaulis*** (DC.) Nyman—C'est le seul taxon présent en Provence d'après J.-M. TISON. Changement de statut : taxon accepté.

***A. tripolium*** L. subsp. ***tripolium***—Les citations du catalogue de MOLINIER sont à rapporter à la sous-espèce précédente. À radier.

***Biscutella laevigata*** L. s.l. / ***Biscutella coronopifolia*** L. s.l. [p. 153]—Ce groupe doit être traité avec prudence, tant les points de vue des divers auteurs diffèrent.

–***Biscutella apricorum*** Jordan—R. AMAT pense avoir reconnu ce taxon sur les rochers qui bordent le chemin du Pilon du Roi. Pour J.-M. TISON, *B. apricorum* est l'exemple même du microtaxon que tout le monde mentionne, mais que personne n'est capable de définir ; là où il est censé pousser, on ne trouve que des *B. mediterranea* typiques.

–***Biscutella coronopifolia*** L.—D'après *Flora Iberica*, tome 4 (CASTROVIEJO *et al.*, 1993b), ce taxon devrait se nommer *B. valentina* (Loefl. ex L.) Heywood (nom proritaire), et regrouperait aussi notre *B. mediterranea*.

–***Biscutella mediterranea*** Jordan—Selon J.-M. TISON, c'est le seul taxon de notre région, que l'on peut à la rigueur inclure dans *B. valentina* (= *B. coronopifolia* s.l.).

–***Biscutella laevigata*** L.—De l'avis de J.-M. TISON, *B. laevigata* est une bonne espèce, mais absente de basse Provence (les stations les plus proches se trouvent dans le Mercantour). Changement de statut : taxon douteux.

–***Biscutella nicaensis*** Jordan—R. AMAT pense avoir reconnu ce taxon dans les calanques de Marseille, à la partie inférieure du ravin de la Mounine. À vérifier, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un taxon essentiellement italien (voir PIGNATTI, 1982).

***Calamintha menthifolia*** Host [p. 176]—La citation de *Satureja calamintha* subsp. *sylvatica* par CHABERT (1995) correspond non pas uniquement au *C. menthifolia* comme nous le mentionnions, suivant la synonymie de KERGUÉLEN (1999), mais au concept plus large de PIGNATTI (1982) ou JAUZEIN (1995), c'est à dire incluant *Calamintha ascendens* Jordan (J.-P. CHABERT). L'identité exacte de la plante de la Trévarresse (*C. menthifolia* ou *C. ascendens*) reste à déterminer, si tant est que ce soit possible (voir JAUZEIN, 1995). À remplacer par ***C. sylvatica*** aggr.

***Cotoneaster*** sp. pl.—La connaissance des taxons français s'est considérablement améliorée ces dernières années ; une révision complète est en cours.

–***Cotoneaster atlanticus*** Klotz—Le cotonéaster

de l'Atlas a été reconnu en France seulement récemment (GARRAUD, 1998). CHABERT (1999) a démontré l'existence de nombreuses stations de cette espèce sur la Sainte-Victoire. À ajouter à la liste : taxon accepté.

–**Cotoneaster delphinensis** Chatenier—Taxon complètement ignoré en France depuis sa description en 1922, dans les Baronnie drômoises, jusqu'à sa redécouverte dans les années 90 (GARRAUD, 1993). Une quinzaine de sujets ont été découverts dans la Sainte-Victoire par CHABERT (1999). À ajouter à la liste : taxon accepté.

–**Cotoneaster integerrimus** Medik [p. 186] et **C. ×intermedius** (Lecoq et Lamotte) Coste [p. 187]—Taxons de la section *Cotoneaster* mentionnés sur Sainte-Victoire par pérennité des données anciennes. La découverte récente dans ce massif de *C. delphinensis* et *atlanticus* suscite de sérieux doutes sur la présence de *C. integerrimus* et de son hybride. Une confusion des auteurs anciens avec ces deux taxons de la section *Racemiflori* peut paraître étonnante, mais il ne faut pas perdre de vue que *C. delphinensis* et *C. atlanticus* ont été totalement ignorés des botanistes français jusqu'à ces dernières années. C'est en tout cas l'hypothèse à laquelle se range J.–P. CHABERT (voir CHABERT, 1999). Changement de statut : taxons douteux.

–**Cotoneaster nebrodensis** (Guss.) C. Koch [p. 187]—Le cotonéaster signalé sous ce nom est probablement le plus commun en Provence occidentale (CHABERT, 1999) ; il est connu dans plusieurs massifs des Bouches-de-Rhône (Sainte-Baume, Sainte-Victoire, chaîne des Côtes). Omission de notre part : devient *C. tomentosus* dès la version 1997 de l'I.S.F.F. Selon GARRAUD (1998), *C. nebrodensis* est en réalité un taxon sicilien, différent de *tomentosus*. À remplacer par **C. tomentosus** Lindley.

**Daucus carota** L. s.l. [p. 139]—Le genre *Daucus* est en cours d'étude par J.–P. REDURON (à paraître). En attendant les résultats définitifs de son travail et à la lueur d'une tournée de terrain effectuée avec lui, nous retenons les taxons suivants (nomenclature et taxonomie sous réserves toutefois) :

–**Daucus carota** L. subsp. **carota**—Très fréquent, sauf sur le littoral (J.–M. TISON).

–**Daucus carota** L. subsp. **commutatus** (Paoletti) Thell.—Des populations présentes sur les poudingues siliceux du Bec-de-l'Aigle et de l'île Verte à La Ciotat pourraient correspondre à ce taxon (E. VÉLA et J.–P. REDURON). À ajouter à la liste : taxon à confirmer.

–**Daucus carota** L. subsp. **hispanicus** (Gouan)

Thell.—Très fréquent sur le littoral. Taxon sans doute proche de la sous-espèce *gummifer* (Syme) Hooker fil. (= *D. gummifer* Lam., non All. : synonyme remplacé), plutôt atlantique. Changement de statut : taxon accepté.

–**Daucus carota** L. subsp. **hispidus** (Arcangeli) Heywood—Assez fréquent sur le littoral, où il est souvent en mélange avec la sous-espèce voisine *hispanicus*. Changement de statut : taxon accepté.

–**Daucus carota** L. subsp. **maritimus** (Lam.) Batt.—Selon MOLINIER ce taxon existe surtout en Camargue dans les friches et les arrières-dunes ; observé cependant au bord de marais sur la côte Bleue, à Sainte-Croix, par J.–M. TISON. D'après J.–P. REDURON, les études menées sur *D. carota* gr. *carota* montrent que *D. carota* subsp. *maritimus* n'est qu'une des combinaisons de caractères possibles, avec probablement une sélection environnementale (lieux secs littoraux), et devrait par conséquent être relégué au rang de simple variété de la sous-espèce *carota*.

Toutes les autres citations (« *cuminifolius* » ; *drepanensis* = *bocconei* ; *gummifer* ; *maximus* ; « *polygamus* ») doivent être considérées comme douteuses, jusqu'à preuve du contraire.

**Dichanthium ischaemum** (L.) Roberty [p. 132]—Devient *Bothriochloa ischaemum* dans la dernière version de l'I.S.F.F. (KERGUÉLEN, 1999). La rubrique doit par conséquent s'intituler **Bothriochloa ischaemum** (L.) Keng. = *Dichanthium ischaemum* (L.) Roberty.

**Euphorbia flavicoma** DC. s.l. [p. 166]

–**E. flavicoma** DC. subsp. **flavicoma**—Sous-espèce des pinèdes, garrigues et pelouses sèches nord-ouest-méditerranéennes, entre 0 et 1500 m. SIMON-PALLISÉ (in SIMON-PALLISÉ et VICENS-FANDO, 1999) en signale la présence, d'après un échantillon d'herbier (1934, SAMAT), à la limite des Bouches-du-Rhône et du Var, entre Trets et Saint-Zacharie, à 600 m d'altitude. Pour J.–M. TISON, toutefois, cette sous-espèce n'apparaît qu'en Languedoc. Changement de statut : taxon à confirmer.

–**E. flavicoma** DC. subsp. **giselae** Simon-Pallisé—Nouvelle sous-espèce provençale et andalouse décrite en 1997, qui se différencie du type par ses feuilles réfléchies et non dressées-étalées, poilues sur le limbe et pas seulement sur les marges. Elle habiterait les garrigues et pinèdes de 200 à 500 m en Provence (de 900 à 1100 m en Andalousie) et a été signalée par ses descripteurs dans le Var au mont Coudon, près de Toulon. Selon J.–M. TISON, c'est à cette sous-espèce, par ailleurs contestable sur le plan

nomenclatural, que correspond la plante des Bouches-du-Rhône et de toute la Provence. À ajouter à la liste : taxon accepté.

***Festuca marginata*** (Hackel) K. Richter s.l. [p. 133]—On considère classiquement que les plantes à l'est du Rhône appartiennent à la sous-espèce *gallica*, celles situées à l'ouest du Rhône relevant de la sous-espèce *marginata* (voir KERGUÉLEN et PLONKA, 1989). En réalité la frontière n'est pas aussi tranchée et il y a certainement des formes de transition difficiles à classer. HUON (*in* PORTAL, 1999) indique que les deux sous-espèces se rencontrent en mélange au sein d'une même population. Il reste donc à savoir si les deux sous-espèces sont bien reconnaissables dans les Bouches-du-Rhône. En attendant, il faut réunir les deux en une seule et même rubrique : *F. marginata* s.l.

***Frankenia hirsuta*** L. [p. 173]—Il serait bon de revoir une à une les stations de *Frankenia* des Bouches-du-Rhône. Si l'on considère la définition de *Flora Iberica*, vol. 3 (CASTROVIEJO *et al.*, 1993a) et PIGNATTI (1982), c'est le port de l'inflorescence et non la pubescence de la tige qui importe le plus, mais la pilosité du calice est également utilisable ; *F. hirsuta* serait alors le plus rare car sténo-méditerranéen, et *F. laevis* plus abondant en France et dans la péninsule ibérique car méditerranéo-atlantique. La compréhension de ces *Frankenia* par DE BOLOS et VIGO (1990) pour la Catalogne est assez curieuse : ils considèrent la « sous-espèce » *laevis* comme uniquement atlantique, la sous-espèce *hirsuta* comme de Méditerranée orientale et de Perse, et rangent le reste des plantes de Méditerranée dans une sous-espèce « *intermedia* ». Ils distinguent dans celle-ci une variété type (bien que nommée *cinerascens*) à calice hirsute et fleurs groupées en corymbe (donc ressemblant à la sous-espèce *hirsuta* et souvent confondue avec celle-ci) et une variété nouvelle, appelée *marcosii*, à calice glabre et fleurs isolées réparties le long de la tige (donc très proche de sous-espèce *laevis* et généralement confondue avec celle-ci). L'atlas préliminaire de la flore du Var (A.I.A.B. / INFLOVAR, 1998) signale les deux, mais *F. laevis* est plus localisé, tandis que *F. hirsuta* est cartographié à la pointe du Brusc (Six-Fours), où nous l'avons effectivement observé (E. VÉLA). Sa présence dans les Bouches-du-Rhône est confirmée à quelques kilomètres de là, à Marseille, sur le littoral sud (cap Croisette, Les Goudes, L'Escalette, etc.). Mais il reste à savoir si les stations situées plus à l'ouest (côte Bleue, Fos, étang de Berre) s'y rapportent en totalité, ou certaines à la *F. laevis*.

***Frankenia laevis*** L.— Cette espèce est de toutes façons à ajouter à la liste, car nous n'avons pas remarqué que MOLINIER signale à la fin de son texte que les deux « variétés » de *F. hirsuta* (*intermedia* et *laevis*) sont présentes dans le département mais sans précision de localité. À ajouter à la liste : à confirmer.

***Fumana ericoides*** (Cav.) Gandoger [p. 163]— Ce *Fumana* est cité dans la liste de 1999 sans précision quant à la sous-espèce mais ne porte pas non plus la mention « s.l. ». Il semble de toutes façons admis aujourd'hui que notre taxon est la sous-espèce *montana*, que *Flora Iberica*, vol. 3 (CASTROVIEJO *et al.*, 1993a) élève à un rang spécifique (*F. ericifolia* Wallr.) peut-être excessif (J.-P. CHABERT). À remplacer par ***Fumana ericoides*** (Cav.) Gandoger subsp. ***montana*** (Pomel) Güemes et Muñoz Garmendia.

***Gagea saxatilis*** (Mert. et Koch) Schultes et Sch. fil. [p. 125]—La dernière version de l'I.S.F.F. (KERGUÉLEN, 1999) rétablit l'ancienne subordination de *G. saxatilis* à ***G. bohémica*** (Zauschner) Schultes et Schultes fil., ainsi que le proposait TISON (1998), suivant BAYER et LOPEZ GONZALEZ (1988). Mais *G. bohémica* et *G. saxatilis* se sont avérés indifférenciables en culture (J.-M. TISON), et correspondraient donc à de simples écomorphes ; par conséquent, même un rang de sous-espèce est en principe excessif. En attendant, la rubrique est à remplacer dans la liste par : ***Gagea bohémica*** (Zauschner) Schultes et Schultes fil. subsp. ***saxatilis*** (Mert. et Koch) Ascherson et Graebner = *G. saxatilis* (Mert. et Koch) Schultes et Sch. fil.

***Lathyrus baubini*** Genty [p. 169]—Le véritable *L. baubini* Genty est une espèce tubéreuse du Jura et des Pyrénées, voisine de *L. filiformis*, correspondant à *L. ensifolius* (Lapeyr.) J. Gay, non Badaro. La plante du groupe *latifolius*, d'ailleurs probablement sans valeur taxonomique, est bel et bien *L. ensifolius* sensu Badaro comme le mentionnait correctement MOLINIER. Dans la dernière version de l'I.S.F.F., KERGUÉLEN (1999) la retient à un rang variétal : à remplacer par conséquent par ***Lathyrus latifolius*** L. var. ***ensifolius*** (Badaro) Pospichal = *L. ensifolius* Bad.

***Limonium confusum*** (Gren. et Godron) Fourr. [p. 183]—Bien que signalé par ses descripteurs à « Arles et la Camargue », on ignore à quoi correspond ce taxon. Sa description princeps (plante de 20–40 cm à rameaux courts) ne correspond pas à grand-chose sur le terrain ; le taxon des vases salées du delta du Rhône et de l'étang de Berre est bien connu aujourd'hui comme étant *L. densissimum* (J.-P. CHABERT et J.-M. TISON). À remplacer par ***Limonium densissimum*** (Pignatti) Pignatti.

***Lycopus europaeus*** L. s.l. [p. 176]

***L. europaeus*** L. subsp. ***europaeus*** — Erreur de notre part quant à l'interprétation du C.I.F.F. (BRISSE et KERGUÉLEN, 1994) : les deux sous-espèces sont présentes en France. Dans les Bouches-du-Rhône, c'est bien la sous-espèce *europaeus* qui est habituellement signalée. À ajouter à la liste : taxon accepté.

***L. europaeus*** subsp. ***menthifolius*** (Mabille) Skalicky = *L. europaeus* var. *menthifolius* (Mab.) Briq. — Une seule citation ancienne de REYNIER, à Aix. Taxon signalé en Corse et en France continentale par KERGUÉLEN (1999), à rechercher en Provence, car mentionné par MARNAC et REYNIER dans le Var. GIRERD et ROUX (2000) ne citent que la sous-espèce type pour le Vaucluse. Changement de statut : taxon à confirmer.

***Ophrys fusca*** Link. aggr. [p. 127] — Même si un consensus taxonomique et nomenclatural est encore difficile à établir, les connaissances avancent chaque année. Pour l'heure, et en suivant la nomenclature de KERGUÉLEN (1999), on peut considérer pour le département des Bouches-du-Rhône :

– ***Ophrys bilunulata*** Risso — Plante longtemps mal définie à cause d'une description ancienne mal illustrée. Néanmoins, sa description et sa localisation « au bord des vallées » dans les environs de Nice a permis à P. DELFORGE (1999a) de lui attribuer un néotype. Il la signale par ailleurs comme présente dans le département des Bouches-du-Rhône, sans précision de localité. Une population d'*Ophrys* « *fusca* s.l. », découverte en avril 2000 (J. VIGLIONE et E. VÉLA), ne correspond à aucun des taxons habituellement rencontrés dans le département, mais ressemble fortement à des plantes du massif de la Clape dans l'Aude, où *O. bilunulata* est justement connu. Compte tenu de leur taille et de leur phénologie, leur appartenance à ce taxon est plausible. À ajouter à la liste : taxon à confirmer.

– ***Ophrys forestieri*** (Reichenb. fil.) Lojacono — Espèce récemment néotypifiée par P. DELFORGE (1999a) à partir d'un échantillon de la pointe Bonnieu, au sud de Martigues. Sa présence dans les Bouches-du-Rhône n'est donc pas contestable, du moins tant que son identité taxonomique est admise. Très longtemps confondu avec *O. funerea*, c'est également un *Ophrys* à très petites fleurs, mais dont le label est bien différent. On peut observer des populations, qui semblent bien correspondre à la nouvelle description faite par DELFORGE, en d'autres secteurs du département (Alpilles, par exemple) et dans les départements voisins (Var notamment). Changement de statut : taxon accepté.

– ***Ophrys fusca*** Link subsp. ***funerea*** (Viv.) Arcan-geli — Depuis sa description par VIVIANI en 1824, le nom *Ophrys funerea* a été souvent négligé ou utilisé confusément. L'espèce a été récemment typifiée par P. DELFORGE (1999a), à partir d'un échantillon de Bonifacio (Corse-du-Sud), ce qui est conforme à l'habitat décrit par VIVIANI. Dans les Bouches-du-Rhône, elle serait présente dans le massif de l'Estaque. Tel qu'il est décrit, ce taxon à très petites fleurs paraît très proche de *O. zonata*, endémique cyrno-sarde (lui-même proche de *O. sulcata*, continental). Il est faux en tout cas de le rattacher à *O. fusca* s.s., et pour le moment il serait plus opportun de le traiter en espèce : *O. funerea* Viviani. Il faudrait étudier les populations continentales rattachées à *O. funerea* afin de bien cerner leur identité, leur phénologie et leur écologie. Changement de statut : taxon à confirmer.

– ***Ophrys fusca*** Link. subsp. ***fusca*** — L'*Ophrys* brun au sens strict, tel que l'a défini Link en 1799, vient d'être néotypifié par DELFORGE (1999a) à partir d'un échantillon de la région de Lisbonne au Portugal. Il s'agit d'un taxon à grandes fleurs, de teinte souvent irisée et de phénologie intermédiaire (et non précococ). DELFORGE note ce taxon dans les Bouches-du-Rhône, d'après des populations à fleurs plus grosses et plus tardives d'*Ophrys* « cf. *lupercalis* », signalées par J. VIGLIONE. Mais si l'idée de différencier deux taxons dans les Calanques est tentante, on se heurte sur le terrain à de sérieuses difficultés. Aussi, sans aller jusqu'à réunir définitivement *O. lupercalis* à *O. fusca*, on peut en faire deux extrêmes d'un même ensemble, dont le second est rare et plutôt thermo-méditerranéen, alors que le premier est fréquent et franchement méso-méditerranéen.

– ***Ophrys lupercalis*** P. et J. Devillers-Terschuren — C'est de très loin l'*Ophrys* brun le plus abondant dans le département. Mais sa délimitation et par conséquent son existence même sont souvent sujettes à caution. Dans l'ouvrage de la S.F.O. (1998), il est rattaché à *O. fusca* s.s. C'est aussi la position de PAULUS et GACK (1999). Il est possible, en attendant un consensus définitif, de le considérer provisoirement comme une sous-espèce de *O. fusca* s.s., du moins tel que ce dernier est redéfini par DELFORGE (1999a). Statut inchangé : taxon accepté.

– ***Ophrys sulcata*** P. et J. Devillers-Terschuren — Nous avons signalé cette espèce des Alpilles à la suite d'une erreur de détermination. Une visite sur le terrain avec le découvreur de la station, R. MARTIN, a montré que la plante est un *Ophrys* cf. *funerea* (*forestieri*?), que nous connaissions déjà dans le même sec-

teur. Dans la Sainte-Baume, *O. sulcata* est présent côté Var, à quelques kilomètres de la limite départementale, mais nous l'avons cherché en vain côté Bouches-du-Rhône. C'est un *Ophrys* bien reconnaissable, qui avait déjà été décrit sous le nom de *O. fusca* subsp. *minima* Balayer. Changement de statut : taxon douteux.

***Opuntia* sp. pl.** [p. 157]—La moins incertaine des flores européennes en matière de cactus, est *Flora Iberica*, vol. 5 (CASTROVIEJO *et al.*, 1997a). D'après cet ouvrage on peut distinguer :

–***Opuntia caespitosa*** Rafin. ex Ser. / *Opuntia humifusa* (Rafin.) Rafin. ?—Ensemble à étudier, mais vraisemblablement peu fréquent en milieu naturel.

–***Opuntia ficus-indica*** (L.) Miller—De récentes typifications déconseillent l'utilisation de ce nom pour notre plante. À radier.

–***Opuntia maxima*** Miller = *O. ficus-indica* (L.) Miller p.p.—Le grand figuier de Barbarie, que l'on peut voir en Espagne ou au Maroc, se trouve peut-être sur la côte d'Azur mais apparemment pas en Provence occidentale (Vaucluse et Bouches-du-Rhône). On peut y inclure comme synonyme *O. ficus-barbarica* Berger. Changement de statut : taxon à confirmer.

–***Opuntia tuna*** (L.) Miller—C'est probablement l'espèce la plus fréquente en Provence occidentale ; elle devrait s'appeler *O. dilenii* (Ker.-Gaw.) Haw d'après *Flora Iberica*. Changement de statut : taxon accepté.

Pas de changement par contre concernant *O. imbricata*, *O. microdasys* et *O. stricta* (= *inermis*).

***Phagnalon* ×-*hybridum* Albert [= *P. saxatile* × *sordidum*]** [p. 148]—Erreur manifeste de MOLINIER lorsqu'il écrit que pour ALBERT et JAHANDIEZ (1908), *P. telonense* correspond à l'hybride *P. ×-hybridum*. En réalité, pour ces auteurs, *P. telonense* est une forme de *P. saxatile* et *P. ×-hybridum* un hybride de cette forme et de *P. sordidum* (les mêmes parents donnant également *P. ×-ambiguum*). Le traitement de la dernière version de l'I.S.F.F. (1999), auquel nous nous rallions compte tenu de nos conventions, est cohérent avec le point de vue d'ALBERT et JAHANDIEZ : *P. telonense* renvoie vers *P. saxatile*. Cependant J.-P. CHABERT considère que *telonense* est bel et bien un hybride *saxatile* × *sordidum*, et que les deux noms ×-*hybridum* et ×-*ambiguum* sont superflus. Si *P. telonense* devait effectivement être considéré comme un hybride, cela ne devrait pas être sous le nom *P. ×-hybridum*, comme nous le faisons dans la première version de la liste, ce dernier étant décrit précisément comme un hybride *telonense* × *sordidum* ! À inclure dans ***Pha-***

***gnalon saxatile*** (L.) Cass.

***Polycarpon tetraphyllum*** (L.) L. s.l. [p. 160]—Si la sous-espèce type (*tetraphyllum*) ne pose pas de problèmes, il faut revoir le traitement des deux autres :

–***P. tetraphyllum*** (L.) L. subsp. ***alsinifolium*** (Biv.) Ball.—J.-M. TISON n'a observé sur les plages méditerranéennes françaises que la sous-espèce ***diphyllum*** (graines fauve pâle, partiellement tuberculeuses) ; la véritable sous-espèce *alsinifolium* (graines blanches et lisses), présente en Andalousie, Sicile, Afrique du Nord, etc., serait à confirmer en France. Ce point est souligné également par JAUZEIN (1995) qui sous-estime peut-être les différences entre ces deux taxons, la sous-espèce *diphyllum* donnant, à tous points de vue, l'impression d'un intermédiaire entre *P. tetraphyllum* et *P. alsinifolium* (J.-M. TISON). Changement de statut : taxon douteux.

–***P. tetraphyllum*** (L.) L. subsp. ***diphyllum*** (Cav.) O. Bolos et Font Quer — Changement de statut : taxon accepté.

***Sideritis guillonii*** Timb.—Lagr. subsp. ***guillonii***—Nous utilisons ce nom dans la liste de 1999 pour les plantes de la Sainte-Baume, suivant COULOMB (1995) pour la détermination et KERGUÉLEN (1994) pour la nomenclature. Deux faits nouveaux sont à prendre à compte :

– dans les dernières versions de l'*Index synonymique de la flore de France* (voir KERGUÉLEN, 1999), ce taxon est réintégré dans *S. byssopifolia* sous le nom *S. byssopifolia* L. subsp. *guillonii* (Timb.—Lagr.) Nyman ;

– l'identité exacte de nos plantes pose problème : pour J.-P. CHABERT, qui se base sur des comparaisons avec des plantes des Pyrénées, il s'agirait plutôt de *S. byssopifolia* L. subsp. *byssopifolia*, dont C. COULOMB (voir VELA *et al.*, 1999) notait déjà la ressemblance avec la plante en question.

À remplacer par ***Sideritis byssopifolia*** L. (subsp. ***byssopifolia*** ?).

## Remarques diverses sans conséquence sur la numérotation et le statut des plantes dans la liste

***Alcea biennis*** Winterl subsp. ***biennis*** [p. 179]—Ce taxon a été cultivé, mais il est largement supplanté aujourd'hui par *A. rosea* L. Il se propage néanmoins de manière autonome et doit donc être considéré comme

naturalisé plutôt que subsponané (J.–M. TISON). Dans les Bouches–du–Rhône, ce dernier l’a observé à Trets. Changement de statut : taxon naturalisé.

**Allium flavum** L. subsp. **flavum** [p. 123]—Nous mentionnions dans la liste 1999 quelques stations de cet ail, rare pour MOLINIER, dans les Alpilles et la chaîne des Côtes (voir aussi HILL *et al.*, 1997). J.–P. CHABERT nous précise que ce taxon est assez commun, au moins dans l’ouest du département (Alpilles, Côtes, Crau, etc.). J.–M. TISON l’a observé l’année dernière à Barbentane.

**Allium pallens** L. subsp. **pallens** [p. 124]—En accord avec BRULLO *et al.*, l’ail décrit sous ce nom dans nos régions s’appelle en réalité *A. coppolerii* Tineo (« *coppoleri* » dans la version 1999 de l’I.S.F.F.); *A. pallens* est une espèce typifiée du Proche–Orient, à anthères incluses (JAUZEIN et TISON, à paraître). J.–P. CHABERT nous précise par ailleurs que ce taxon n’est pas uniquement adventice dans le département, comme il le supposait précédemment (CHABERT, 1995), mais spontané.

**Allium paniculatum** L. subsp. **salinum** (Debeaux) Botté et Kerguélen [p. 124]—Comme le pensaient BRULLO *et al.* (1994), il semble que le taxon décrit sous ce nom dans nos régions corresponde à *A. savii* Parl.; si ce taxon était placé en sous–espèce, ce devrait être de toute façon sous *A. oleraceum* et non pas sous *A. paniculatum* (J.–M. TISON; JAUZEIN et TISON, à paraître).

**Allium scorodoprasum** L. subsp. **rotundum** (L.) Stearn [p. 124]—Le rang spécifique serait préférable pour cet ail (J.–M. TISON; voir MATHEW, 1996). Les origines de *A. rotundum* et de *A. scorodoprasum* restent inconnues et rien ne prouve qu’ils aient un rapport; leurs différences sont de toute façon importantes au niveau de l’appareil végétatif et de la caryologie.

**Allium scorodoprasum** L. subsp. **scorodoprasum** [p. 124]—L’ail cultivé et subsponané indiqué sous ce nom pourrait bien correspondre à *A. sativum* L. : tous les vieux cultivars nommés « ail rocambole », sauf parfois dans l’est de la France, sont en fait des formes primitives de cette espèce.

**Allium subhirsutum** L. [p. 124]—Confusion probable de GARIDEL, mais certainement pas avec *A. pallens* comme le supposaient MARNAC et REYNIER (peut-être plutôt avec une forme blanche d’*A. roseum* selon J.–P. CHABERT).

**Anchusa officinalis** L. [p. 151]—Plusieurs taxons ayant été confondus sous ce nom dans toute la France (CHABERT et ROUX, 1999), il est difficile de dire à quoi

correspondent les plantes citées sous ce nom (et sous le suivant) dans le catalogue de MOLINIER. En tous cas, la plante trouvée par CHABERT et ROUX (1999) près de La Mérindole correspond exactement à *A. officinalis* var. *arvalis* tel que le définit le monographe GUSULEAC (1929), et, d’ailleurs, elle est conforme à certains exsiccata ainsi nommés par cet auteur (J.–M. TISON). Un doute subsiste sur la position taxinomique de cette variété, qui pourrait peut-être se rattacher à l’espèce orientale *A. procera* Besser (dont GUSULEAC souligne les ressemblances avec *A. officinalis* var. *arvalis*) plutôt qu’à *A. officinalis*.

**Anchusa «undulata** L. subsp. **hybrida** (Ten.) Coutinho» [p. 151]—Mêmes réserves que pour le taxon précédent quant aux citations du catalogue de MOLINIER. Concernant la plante trouvée par CHABERT et ROUX (1999) à Lagremeuse / Éguilles, les recherches avaient été orientées vers *A. undulata* L. *A. undulata* subsp. *hybrida* a été écartée par CHABERT et ROUX après observation de ce taxon en mer Egée. *A. undulata* var. *angustissima* DC, originaire du centre de l’Espagne, semblait probable compte tenu de la ressemblance d’une part avec l’exemplaire type, d’autre part avec des échantillons d’herbier des environs de Madrid. Cependant la culture de différentes souches de « *hybrida* », « *officinalis* » et « cf. *procera* » a montré à J.–M. TISON que la plupart sont interfécondes, à l’exception de la plante de Lagremeuse / Éguilles. Celle-ci doit donc appartenir à un groupe relativement éloigné. D’autre part, elle ne correspond pas au *A. undulata* tel que le présente l’iconographie de GUSULEAC (1929), qui décrit d’ailleurs les fleurs de cette plante comme « pourpres puis violet–noirâtre ». Elle correspond par contre très bien à ce que donne GUSULEAC pour *A. leptophylla* (y compris les rameaux axillaires tardifs caractéristiques de notre plante), espèce à laquelle J.–P. CHABERT avait attribué la plante dès le début ! Il semble donc qu’on puisse s’en tenir à ce taxon. À remplacer par #*Anchusa leptophylla* Roemer et Schultes.

**Anthemis tinctoria** L. s.l. [p. 142]—MARTIN signalait dans le *Catalogue des Bouches–du–Rhône* l’existence de formes à ligules parfois blanches ou même absentes, qu’il attribuait avec hésitation à la var. *pallida* DC. = *A. parnassica* (Boiss. et Heldr.) R. Fernandes. En réalité, les formes sans ligules existent aussi chez *A. tinctoria* sensu stricto, avec lequel on les voit souvent en continuité (J.–M. TISON).

**Antboxanthum aristatum** Boiss. [p. 130]—Aucun caractère morphologique ne permet de distinguer de manière systématique les trois taxons fran-

çais du groupe *A. odoratum*. Pour cette raison, JAUZEIN (1995) adopte une position synthétique : *A. odoratum* subsp. *puellii* (Lecoq et Lamotte) Bonnier et Layens = *A. aristatum*. Le critère principal utilisé par la plupart des flores (la durée de vie), a conduit à beaucoup de confusions avec *A. odoratum* s.s. et *A. ovatum*. Taxon à priori atlantique et calcifuge, *A. aristatum* n'a été confirmé jusqu'ici dans le Sud-Est que comme adventice fugace (J.-M. TISON). Présence comme adventice à confirmer dans le département.

***Antyllis barba-jovis*** L. [p. 167]—Nous mentionnions la barbe-de-Jupiter dans le département à la suite de DANTON et BAFFRAY (1995) et GUINOCHET et DE VILMORIN (1984). Sa présence effective serait toutefois à démontrer, l'espèce étant inconnue des botanistes locaux (J.-P. CHABERT, H. MICHAUD).

***Artemisia alba*** Turra [p. 142]—J.-M. TISON nous signale qu'*A. abrotanum* ne peut être confondue avec *A. alba*, à cause de ses feuilles vert foncé, luisantes, à lanières longues (ayant plutôt l'aspect de celles de *campestris*), et odeur de citronnelle ; adventice occasionnelle, instable.

***Asplenium scolopendrium*** L. [p. 117]—Les mentions récentes de cette espèce protégée en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur sont rares dans les Bouches-du-Rhône. Une nouvelle station d'un seul pied mérite d'être signalée sur les berges humides et ombragées du Jarret, entre La Rose et La Croix-Rouge à Marseille (C. ELLENA et E. VÉLA), sur une portion malheureusement frappée d'alignement par un projet de rocade. Elle y est peut-être d'apparition récente, mais souligne l'intérêt de cette ripisylve épargnée par l'urbanisation, malgré son caractère artificiel (arbre dominant : *Platanus acerifolia*).

***Barlia robertiana*** (Lois.) Greuter [p. 126]—Si l'on suit P. DELFORGE 1999, en accord aussi avec les résultats phylogénétiques de PRIDGEON *et al.* 1997, les genres *Barlia* et *Himantoglossum* peuvent de nouveau être réunis. L'espèce devrait alors s'appeler *Himantoglossum robertianum* (Lois.) Delforge.

***Bassia byssopifolia*** (Pallas) O. Kuntze [p. 162]—N'est mentionnée dans les ouvrages récents que par pérennité des anciennes données : c'est une espèce étrangère à la flore française, mais répandue et rudérale en Espagne et pouvant donc apparaître chez nous de manière éphémère (J.-M. TISON). À rechercher.

***Bombycilaena discolor*** (Pers.) Lánz [p. 143]—D'après les données récentes, il semble qu'il s'agisse d'une adventice très rare, souvent signalée par erreur (J.-M. TISON ; voir JAUZEIN, 1995).

***Bromus inermis*** Leysser [p. 131]—Le statut de

néophyte de ce brome ne fait aucun doute selon J.-M. TISON. Originaire d'Europe centrale et orientale, absent du sud-est de la France jusqu'à une époque récente, il a été semé par les services techniques pour consolider les talus routiers. Il se propage dynamiquement un peu partout (on le retrouve maintenant jusqu'à 2000 m dans des éboulis alpins). Changement de statut : naturalisé.

***Bupleurum gerardi*** All. [p. 138]—Taxon plutôt atlantique (et silicicole?), présent dans les landes à sarothamne du plateau d'Albion. Anciennement naturalisé dans les Bouches-du-Rhône, surtout dans les cultures autour d'Aix-en-Provence, d'où il semble avoir disparu (J.-P. CHABERT). À rechercher tout de même, compte tenu de l'abondance des citations anciennes.

***Capnophyllum peregrinum*** (L.) Lange [p. 139]—Le genre *Capnophyllum* correspond à une ombellifère d'Afrique du sud. Cette plante devrait être appelée *Kruberia peregrina* (L.) Lowe (nom mentionné comme synonyme par KERGUÉLEN, 1999) ou *Kruberia peregrina* (L.) Hoffm., une incertitude demeurant sur le nom d'auteur de la combinaison (J.-P. REDURON).

***Carduus nigriscens*** Vill. [p. 143]—La « sous-espèce *australis* » citée par MOLINIER, correspond probablement à *C. vivariensis* subsp. *australis* (voir sous ce nom, parmi les rubriques à ajouter).

***Carex divisa*** Hudson subsp. *divisa* et subsp. *chaetophylla* [p. 121]—Comme ROUX, avant lui, MOLINIER n'a vu sur le terrain que différentes formes de *C. chaetophylla* (= *C. divisa* subsp. *chaetophylla*), « avec des types extrêmes correspondant au *Carex divisa* des auteurs ». Selon J.-M. TISON, même le rang de sous-espèce est excessif : il n'existe aucune différenciation fiable connue entre *divisa* et *chaetophylla*, dont les conceptions actuelles correspondent à de simples écomorphes.

***Cerastium glutinosum*** Fries [p. 159]—Il n'existe pas de caractère déterminant pour ce taxon, chaque variante de *C. pumilum* étant entretenue par autogamie et pouvant donner l'illusion de populations pures (J.-M. TISON ; voir JAUZEIN, 1995 et CASTROVIEJO *et al.*, 1990).

***Cichorium endivia*** L. subsp. *pumilum* (Jacq.) Coutinho [p. 144]—L'identité des plantes ainsi nommée est très controversée et dépend des caractères prioritaires envisagés ; selon P. JAUZEIN (comm. or à J.-M. TISON), il n'est même pas certain que ce taxon puisse être séparé de *C. intybus*.

***Coeloglossum viride*** (L.) Hartm. [p. 126]—D'après BATEMAN *et al.* (1997), à la lumière des résultats phylogénétiques de PRIDGEON *et al.* (1997), les

genres *Coeloglossum* et *Dactylorhiza* peuvent être réunis, priorité étant donné au second pour des raisons de stabilité nomenclaturale, alors que sa description est en plus récente. La plante devrait donc alors s'appeler *Dactylorhiza viridis* (L.) Bateman, Pridgeon et Chase.

***Colutea arborescens*** L. s.l. [p. 168]—Sous-espèce à préciser (voir KERGUÉLEN, 1999); la sous-espèce *gallica* serait une bonne espèce pour *Flora Iberica*, vol. 7 (1) (CASTROVIEJO *et al.*, 1999) et se nommerait *C. brevialata* Lange (J.-M. TISON).

***Crupina crupinastrum*** (Moris) Visiani [p. 145]—Il faudrait confirmer l'exsiccatum de DELMAS; l'espèce ne se distingue de «*C. intermedia*» (groupe *vulgaris*), présent dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var, de Vaucluse et de l'Hérault, que par la forme de la cicatrice d'attache de l'akène (J.-M. TISON).

***Cuscuta scandens*** Brot. subsp. ***cesattiana*** (Bertol.) Soó [p. 164]—L'identité exacte des plantes rapportées sous ce nom en France est totalement inconnue à l'heure actuelle. Pour commencer, les critères de délimitation entre *C. scandens* et *C. campestris* sont controversés; ensuite, personne ne sait si la sous-espèce *cesattiana* appartient à l'espèce indigène *C. scandens*, à l'espèce américaine *C. campestris*, ou encore s'il constitue une troisième espèce; enfin, personne ne sait non plus si les plantes de la basse vallée du Rhône correspondent au *C. scandens* subsp. *cesattiana* italien. Une révision complète du groupe de *C. cesattiana* / *campestris* est nécessaire en France (J.-M. TISON).

***Cynoglossum officinale*** L. [p. 151]—Assez souvent confondu dans le Midi avec ***C. pustulatum*** Boiss., espèce méconnue (J.-M. TISON). Les exsiccata provenant de biotopes primaires seraient à contrôler. Les deux espèces sont à rechercher.

***Dactylis glomerata*** L. subsp. ***hackelii*** (Ascherson et Graebner) Ciferri et Giacomini, et subsp. ***hispanica*** (Roth) Nyman [p. 131]—Au sein du complexe *D. glomerata* s.l., ces formes sont de plus en plus rattachées au subsp. ***glomerata*** en tant que variétés (voir par exemple SPERANZA et CRISTOFOLINI, 1986; JAUZEIN, 1995). Les résultats des études du Bureau des ressources génétiques tendent à confirmer cette théorie (J.-M. TISON d'après JAUZEIN, comm. or.). En culture, *hackelii* et *hispanica* se différencient et deviennent semblables au type (J.-M. TISON). *D. hispanica* subsp. ***lobata*** (Drejer) Lindberg fil., que nous incitions à rechercher à la suite de GIRERD (1988), est par contre une bonne sous-espèce, mais de présence peu probable dans le département. Elle est en effet facile-

ment reconnaissable, inféodée à des chênaies et prairies fraîches nettement extra-méditerranéennes, et connue de longue date dans les régions où elle vit.

***Dianthus sylvestris*** Wulfen subsp. ***siculus*** (C. Presl) Tutin—En Provence (voir MÉDAIL et ORSINI, 1993) comme en Corse, les plantes désignées sous ce nom correspondent à des halomorphes de *D. sylvestris* subsp. *longicaulis* et n'ont aucun autre caractère discriminant que leur crassulescence. De plus la sous-espèce *siculus*, décrite de Sicile, n'est pas reconnue par PIGNATTI (1982) et est définie par PARLATORE comme une plante de montagne (J.-M. TISON).

***Diplotaxis viminea*** (L.) DC. [p. 154]—J.-P. CHABERT nous signale que la variété *pseudoviminea* n'a pas été signalée par lui dans le département (elle était en effet déjà mentionnée par MOLINIER) et qu'il s'agit bien d'un *D. viminea* nain (proche du type) et non d'un *D. muralis* comme le précise KERGUÉLEN (1999).

***Echium italicum*** L. subsp. ***italicum*** [p. 151]—Confusions avec *E. asperrimum* incompréhensibles selon J.-P. CHABERT; *E. asperrimum* est très commun dans le département et c'est plutôt *E. italicum* L. subsp. *italicum* qui y serait à rechercher. Point de vue confirmé par J.-M. TISON qui connaît cette dernière vipérine dans le Var et ne l'avait pas observée dans les Bouches-du-Rhône jusqu'à cette année: une observation à Trets (bords de la D6, rare).

# *Ephedra delacourii* Nouviant [p. 119]—Selon J.-P. CHABERT, *E. delacourii* (NOUVIANT, 1998) pourrait être un simple écomorphe d'*E. distachya* subsp. *distachya* en dehors du littoral.

***Ephedra major*** Host = *E. major* var. *villarsii* Asch. et Gr. [p. 119]—D'après NOUVIANT (1999), l'ancien nom *E. nebrodensis* Tineo devrait être rétabli pour notre «*E. major*». En effet, après des études approfondies, *E. major* Host (1831) s'avère n'être qu'un synonyme postérieur de *E. foemina* Forsskål décrit en 1775, et absent de la flore française.

***Euphorbia esula*** L. subsp. ***saratoi*** (Ardoino) P. Fourn. [p. 166]—Ce taxon semble proche de *E. virgata*, mais est à séparer de *E. tommasiniana*, endémique illyrienne du Karst dont rien ne prouve qu'elle ait une parenté avec ce groupe (J.-M. TISON).

***Euphorbia flavicoma*** DC. subsp. ***verrucosa*** (Fiori) Pignati [p. 166]—SIMON-PALLISÉ (*in* SIMON-PALLISÉ et VICENS-FANDO, 1999) élève cette plante au rang d'espèce sous le nom d'*Euphorbia brittingeri* Opiz (= *E. verrucosa* Lam., non L.!).

***Euphorbia linifolia*** L. [p. 167]—Taxon non reconnu par P. JAUZEIN (comm. pers. à J.-M. TISON); il correspond simplement aux populations des sta-



tions primaires de *E. segetalis*. Le rang de variété retenu par *Flora Iberica*, vol. 8 (CASTROVIEJO *et al.*, 1997b) sous le nom de « *E. segetalis* L. var. *pineae* (L.) Lange » paraît encore excessif : les plantes récoltées sur le bord de mer redonnent en culture la forme *segetalis* (R. GIRAUD).

***Filago eriocephala*** Guss. [p. 145]—Le véritable *F. eriocephala* est absent de France (JAUZEIN, 1995) ; la plante ainsi nommée est très proche de *F. vulgaris* et devrait lui être rattachée au moins provisoirement (J.-M. TISON).

***Gladiolus communis*** L. subsp. *communis* [p. 122]—Le concept de *G. communis* subsp. *communis* correspond théoriquement au type linnéen de cette espèce, une plante algérienne à grandes fleurs qui ne ressemble pas à celles des Bouches-du-Rhône. Il existe probablement deux ou trois (micro-)taxons dans le département : la révision entamée sur ce groupe ne sera pas concluante avant 2002–2003. Il serait préférable, en attendant, de nommer la plante des Bouches-du-Rhône *G. communis* *aggr.* (J.-M. TISON).

***Helianthemum fugacium*** Miller [p. 163]—Valeur taxonomique douteuse selon JAUZEIN (1995) (signalé par J.-P. CHABERT). *Flora Iberica*, vol. 3 (CASTROVIEJO *et al.*, 1993a) signale que ce nom (parmi d'autres) a été utilisé pour dénommer les formes les plus graciles de ***H. salicifolium***, mais ne leur reconnaît même pas le rang de variété proposé par ROUY (*H. salicifolium* var. *gracile*).

***Hesperis laciniata*** All. subsp. *spectabilis* (Jordan) Rouy et Foucaud [p. 155]—Cette forme pourpre d'*H. laciniata* mériterait tout au plus un rang variétal (var. *purpurascens* (Jordan) Rouy et Foucaud) ; l'espèce est simplement dichrome, comme sa proche parente *H. matronalis* ; les deux formes se rencontrent souvent ensemble et n'ont pas d'autre caractère distinctif (J.-M. TISON).

***Hieracium piloselloides*** Vill. [p. 146]—À séparer du groupe *pilosella* ; complexe sans rapport avec ce groupe et impossible à confondre avec celui-ci (plantes élevées, capitules très petits et nombreux en panicules rameuses, etc.) (J.-M. TISON).

***Hieracium umbellatum*** gr. [p. 146]—La citation ancienne du bois de Vernègues est erronée (J.-P. CHABERT).

***Iberis linifolia*** L. subsp. *violetii* (Godron) Rouy et Foucaud [p. 155]—Les *I.* « *linifolia* » des index récents, tels que celui de Kerguelen, devraient redevenir des *I. intermedia*, car *I. linifolia* est un synonyme prioritaire de *I. stricta*. D'autre part, en supposant que

le découpage de *I. intermedia* en taxons infraspécifiques soit approprié, leur détermination n'est possible dans le meilleur des cas que géographiquement, par la connaissance de la station d'origine. Il est par conséquent illusoire de reconnaître une sous-espèce chez un *I. intermedia* adventice (J.-M. TISON ; voir TISON, 1998).

***Legousia pentagonia*** (L.) Druce [p. 158]—La référence à CHABERT (1995) dans la première version de la liste est erronée ; il fallait lire CHABERT et ROUX (1999). Selon J.-P. CHABERT, la plante ne semble pas être en régression.

***Lepidium graminifolium*** L. subsp. *iberideum* Rouy et Foucaud [p. 155]—Taxon non reconnu par *Flora Iberica*, vol. 4 (CASTROVIEJO *et al.*, 1993) et semblant relever d'une variation écologique mineure (J.-M. TISON). Statut taxonomique douteux.

***Limonium cuspidatum*** (Billot) Erben [p. 183]—Taxon bien présent dans la Nerthe, de l'Estaque jusqu'à Istres ; toutefois, la station du port du Passet, mentionnée par MOLINIER, héberge en réalité ***L. densissimum*** (Pignatti) Pignatti. Les deux espèces se distinguent assez bien à l'espacement des épillets, plus important chez *L. cuspidatum* d'où un aspect général plus « léger » (J.-M. TISON).

***Loeflingia hispanica*** L. subsp. *hispanica* [p. 160]—Formulation pouvant prêter à confusion sur la chorologie de ce taxon dans la première version de la liste : le Rhône ne constitue pas la limite orientale de *Loeflingia hispanica* L. subsp. *hispanica* qui est présent dans la Drôme (J.-M. TISON). Au sud de ce département, en revanche, il ne semble pas dépasser le Rhône vers l'est.

***Misopates calycinum*** Rothm. [p. 191]—Plante sud-méditerranéenne n'existant apparemment en France que comme adventice occasionnelle (J.-M. TISON, d'après P. JAUZEIN, comm. or.). J.-M. TISON n'a vu dans les Bouches-du-Rhône que *M. orontium*, qui tolère très bien le calcaire en région méditerranéenne (il est acidophile dans le centre et le nord de la France). Les introgressions entre les deux *Misopates* dans les régions intermédiaires (Andalousie) suggèrent que *M. calycinum*, s'il survivait plusieurs années chez nous, y serait probablement absorbé par son proche parent. D'après JAUZEIN (1995), le genre *Misopates* devrait être inclus dans *Antirrhinum*, et ses deux représentants seraient mieux placés au rang de sous-espèce : ils correspondent à la définition la plus typique de ce concept : vicariance géographique plus compatibilité génétique (J.-M. TISON).

***Narcissus* ×-*medioluteus*** Miller [= *N. poeticus*

× *tazetta*] [p. 120]—Cette plante, pas très rare en France, est bien à rechercher dans les Bouches-du-Rhône), mais pas avec les deux parents comme nous l'indiquions dans la liste de 1999 : en France, elle est toujours présente en tant que relique culturelle. En fait, il n'est pas sûr que cet hybride soit spontané quelque part (J.-M. TISON).

***Nonea pallens*** Petrovic [p. 152]—La naturalisation de cette espèce est probablement ancienne (BOSC et PRUDHOMME, 1994; CHABERT et ROUX, 1999), contrairement à ce que nous suggérions dans la liste de 1999.

***Notobasis syriaca*** (L.) Cass. [p. 147]—Non spontané dans le Var ni dans les Bouches-du-Rhône : seulement trois mentions anciennes, toutes le signalant comme adventice, la plus récente datant de 1909 (J.-M. TISON, d'après Y. ORSINI, comm. or.). N'est régulier en France qu'à Bonifacio, en Italie seulement à partir de Rome vers le sud ; il ne peut donc guère exister dans les Bouches-du-Rhône que comme adventice occasionnelle.

***Ononis hispanica*** L. fil. subsp. ***ramosissima*** [p. 171]—Le nom d'*O. ramosissima* serait préférable, car *O. hispanica* fait l'objet d'une demande de rejet comme *nomen ambiguum* (J.-M. TISON ; voir DEVESA et LOPEZ, 1997).

***Ononis natrix*** L. subsp. ***inaequalifolia*** (Salis) Ascherson et Graebner [p. 171]—Il s'agit d'un taxon sans valeur, aujourd'hui rejeté par les Espagnols (J.-M. TISON ; voir DEVESA et LOPEZ, 1997). Devrait être intégré dans un *O. natrix* s.l. (à l'exclusion de *O. hispanica* subsp. *ramosissima*).

***Ononis spinosa*** L. subsp. ***maritima*** (Dumort. ex Piré) P. Fourn. [p. 171]—C'est la variété ***procurrens*** (Wallr.) Kerguelen qui est présente dans le département. La variété *maritima* est lié à des biotopes primaires d'arrière-plages atlantiques (les *O. spinosa* des plages méditerranéennes appartiennent à la sous-espèce *antiquorum*) (J.-M. TISON).

***Ophrys aurelia*** Delforge et Devillers-Terschuren et ***Ophrys drumana*** Delforge [p. 127]—Le groupe de *O. bertolonii* Moretti est représenté en Provence par deux espèces bien distinctes (et non trois, comme on l'a cru parfois). La première est une plante sub-littorale connue de Provence et de Ligurie, mais pouvant être rattachée à *O. benacensis*, espèce insubrienne décrite du nord-est de l'Italie. La seconde est une plante préalpine méridionale, connue de Provence et du Dauphiné, décrite récemment sous le nom de *O. drumana*, mais dont le nom prioritaire pourrait être un ancien nom d'hybride (*O. ×saratoi*). Indépendamment du problème nomenclatural,

l'identité spécifique des deux taxons provençaux, présents dans les Bouches-du-Rhône, n'est pas remise en cause.

Les populations de *O. aurelia* de la Nerthe (Martigues, Bouches-du-Rhône) et du mont des Oiseaux (Hyères, Var), étudiées par les auteurs de la description (DELFORGE et DEVILLERS-TERSCHUREN, 1989), comme d'autres populations de basse Provence (Petit Luberon par exemple), présentent des caractères de taille et de morphologie conformes à *Ophrys benacensis* (Reisigl) O. et E. Danesch. Ce taxon, décrit 20 ans plus tôt du lac de Garde, en Italie, possède en outre sur son *locus classicus* le même pollinisateur spécifique que *O. aurelia* à Gênes (H. PAULUS ; voir PAULUS et GACK, 1999). Si l'on ajoute à cela que des travaux de génétique n'ont pas réussi à différencier les individus prélevés dans l'aire de *O. benacensis* s.s. et ceux prélevés dans l'aire de *O. aurelia* (GRUNANGER *et al.*, 1998), on peut considérer *O. aurelia* comme synonyme taxonomique postérieur de *O. benacensis*. Nos plantes provençales doivent donc également s'appeler ainsi, y compris celles habituellement rattachées à la « forme *saratoi* » sensu S.F.O. 1998 ou à *Ophrys saratoi* sensu Delforge 1994, indifférenciables morphologiquement par des méthodes d'analyse biométrique (VÉLA *et al.*, à paraître).

Le véritable ***Ophrys ×saratoi*** Camus, a été décrit en 1893 comme un hybride, *O. sphegodes* Miller × *O. grassensis* Jauvy, ce dernier nom, peut-être invalide, se rapportant selon toute vraisemblance à notre espèce insubrio-liguro-provençale, *O. benacensis* (= *O. aurelia*). Après examen de l'holotype d'herbier de *O. ×saratoi* (R. SOCA), et également selon l'avis de PAULUS et GACK (1999), on peut conclure que ce supposé hybride pourrait en fait désigner *Ophrys drumana* Delforge, souvent considéré (peut-être à tort) comme une espèce paléohybride entre le groupe de *O. bertolonii* et le groupe de *O. sphegodes*, conception qui n'est pas totalement contradictoire avec l'opinion de CAMUS un siècle auparavant. *O. saratoi* Camus « pro hybr. » (peut-être synonyme taxonomique antérieur de *O. drumana*) pourrait donc être le nom prioritaire du taxon préalpin provençal et dauphinois.

***Ophrys ciliata*** Biv. [p. 127]—L'ophrys miroir est en dehors de son aire de reproduction en France continentale, et les stations du département, comprenant toujours un seul pied, ne durent jamais très longtemps. Celle de Martigues n'est plus réapparue depuis trois ans (P. JASLIN). Celle d'Allauch (DELLA-CASA et VÉLA, 1995), après une courte phase invisible, a fleuri avec l'ouverture du milieu dûe à l'incendie de 1997

(plante observée en 1999), pour de nouveau disparaître en 2000 à cause d'un embroussaillement rapide. Deux nouvelles stations (toujours d'un individu) ont été récemment trouvées : au bord de l'étang du Bolmon en 1999 (L. BRUN, comm. pers. à B. KABOUCHE) et dans une olivette des Alpilles cette année (SAATKAMP et VÉLA, 2000).

***Ornithogalum umbellatum*** aggr. [p. 125]—Les plantes françaises diploïdes (*O. gussonei*, *O. collinum*), triploïdes (*O. angustifolium*, *O. umbellatum* auct.) et tétra / hypertétraploïdes (*O. umbellatum* L., *O. divergens*) ne méritent pas de séparation taxonomique selon MORET et GALLAND (1992); c'est également l'avis de J.-M. TISON. D'autre part, les plantes alpines correspondant à la description de *O. monticola* ont les caractères morphologiques du triploïde (donc de *O. angustifolium* et non de *O. gussonei*), forme dont l'existence dans les Bouches-du-Rhône ne semble de toute façon pas confirmée.

***Orobanche artemisii-campestris*** Vaucher ex Gaudin, ***O. cernua*** Loefl., ***O. cumana*** Wallr. [p. 191] et ***O. picridis*** Schultz [p. 192]—Les distinctions entre *O. artemisii-campestris* et *O. picridis*, et entre *O. cernua* et *O. cumana* demanderaient confirmation (J.-M. TISON). D'autre part, la rubrique consacrée à *O. cumana* dans la liste 1999 devrait s'intituler ***O. cumana*** Mutel =? *O. cumana* Wallr.

***Orobanche minor*** Sm. [p. 192]—Dans cet ensemble difficile des orobanches « cf. *minor* », deux petites populations existent à La Ciotat, dans le parc du Mugel et sur l'Île Verte (E. VÉLA). La première était déjà connue de MOLINIER, l'autre est étrangement voisine d'une station de ROUX que mentionne le catalogue (Notre-Dame-de-la-Garde, à la Ciotat). Elles semblent pouvoir être rattachées à la variété ***compositarum*** Pugsley parasitant les composées, le type préférant les légumineuses selon KREUTZ (1995). Elles s'observent ici sur *Galactites elegans*, *Urospermum dalechampii* et *Sonchus tenerrimus*. Une partie des stations signalées dans le catalogue de MOLINIER pourraient correspondre à cette variété, l'autre à la variété ***minor*** : aucune variété n'est précisée dans le catalogue, mais il est dit que l'espèce parasite des légumineuses et des composées.

***Orobanche ramosa*** L. subsp. ***nana*** (Reuter) Coutinho et subsp. ***mutelii*** (F.W. Schultz) Coutinho [p. 192]—Sous-espèces sans valeur taxonomique (JAUZEIN, 1995); on trouve souvent plusieurs de ces entités dans une colonie (J.-M. TISON).

***Orobanche variegata*** Wallr. [p. 192]—La répartition de cette espèce en Provence est à revoir, car elle

serait souvent signalée à tort par confusion avec *O. gracilis* (J.-M. TISON, d'après H. MICHAUD). Nous avons pourtant observé des plantes semblant bien correspondre à ce taxon sur *Coronilla juncea* dans des pelouses et garrigues méditerranéennes du sud-est des Bouches-du-Rhône (E. VÉLA) : massif des Calanques (Sormiou), La Ciotat (Bec-de-l'Aigle) et Sainte-Baume (Gémenos). Elle est signalée dans le sud-ouest du Var par UHLICH *et al.* (1995); les citations relatives au Vaucluse (GIRERD, 1991) sont peut-être à vérifier. Quoi qu'il en soit, le risque de confusion doit nous inciter à rechercher ***O. gracilis*** qui n'a toujours pas été formellement identifié dans les Bouches-du-Rhône où il est probable car confirmé pour le Vaucluse (GIRERD et ROUX, 2000), et le Var (INFLOVAR, 2000).

***Peucedanum gallicum*** Latourr. et ***P. officinale*** L. (subsp. ?) [p. 140]—*P. gallicum* n'est jamais adventice ni introduit comme le supposait MOLINIER; *P. officinale* l'est rarement (J.-P. REDURON). À approfondir.

***Phalaris arundinacea*** L. [p. 134]—La seule récolte effectuée par J.-M. TISON dans les Bouches-du-Rhône correspond bien à la sous-espèce ***oehleri*** Pilger qui, selon la monographie de BALDINI (1995), serait une bonne espèce.

***Polygala nicaensis*** Risso ex Koch s.l. [p. 183]—Il faudrait s'accorder sur la définition de ce taxon : les points de vue à ce sujet sont totalement contradictoires, ce qui amène BREISTROFFER ou GIRERD (1992) à signaler *P. nicaensis* dans le département, alors que MOLINIER (1981) s'y refusait (J.-P. CHABERT).

***Ranunculus ficaria*** L. s.l. [p. 186]—La valeur taxonomique et la délimitation des trois sous-espèces couramment admises pose problème. Selon *Flora Iberica*, vol. 1 (CASTROVIEJO *et al.*, 1986), il faut considérer *R. ficaria* s.s. et *R. ficariiformis* comme deux variétés d'une même espèce ou sous-espèce diploïde : il existe en Espagne des populations mélangées avec tous les intermédiaires. J.-M. TISON est du même avis : les plantes connues *in situ* comme *R. ficariiformis*, même très typiques, ne sont plus séparables en culture de *R. ficaria*. JAUZEIN (1995), malgré une inclination à séparer *R. ficariiformis*, se range à cette conception; il observe en outre, dans la région parisienne, le même phénomène de mélange, mais cette fois-ci entre *R. bulbilifer* et *R. ficaria*, ce qui le conduit adopter un rang variétal également pour *R. bulbilifer*. Pour J.-M. TISON, en revanche, *R. bulbilifer* (tri- ou tétraploïde) est bien distinct du niveau diploïde (*R. ficaria* = *R. ficariiformis*) : contrairement à ce qui se passe pour *R. ficaria* / *ficariiformis*, *R. ficaria* et *R. bulbilifer* restent distincts en culture. En fin de compte, le problème reste

en suspens pour *R. bulbilifer*, mais il semble qu'on puisse conclure à un rang au maximum variétal pour *R. ficariiformis*. Il y aurait donc une seule espèce ou sous-espèce dans les Bouches-du-Rhône, avec les deux variétés *ficaria* et *ficariiformis*; *R. bulbilifer* n'y est pas cité et J.-M. TISON nous précise qu'il ne le connaît pas dans le département.

***Saxifraga callosa*** Sm. subsp. ***catalaunica*** (Boiss.) D.A. Webb [p. 190]—C'est le seul taxon du groupe *callosa* dans la majeure partie de la Provence et des Alpes-Maritimes; la sous-espèce *callosa* n'existe en France que dans la vallée de la Roya, et il semble donc inutile de le chercher dans les Bouches-du-Rhône. D'autre part, ce taxon devrait être appelé *S. lantoscana*. En effet, il mérite le rang d'espèce donné par *Flora Iberica*, vol. 5 (CASTROVIEJO *et al.*, 1997a), et à ce rang, *lantoscana* est prioritaire. Les auteurs de *Flora Iberica* commettent toutefois une erreur en considérant la plante comme endémique de la péninsule Ibérique, alors qu'elle est répandue en France et en Italie (J.-M. TISON).

***Scrophularia peregrina*** L. [p. 192]—Observé sur le continent par J.-P. CHABERT: très rare, à La Ciotat (Notre-Dame-de-la-Garde).

***Sedum album*** L. subsp. ***album*** et subsp. ***micranthum*** (Bast.) Syme [p. 165]—Ces sous-espèces sont sans valeur selon *Flora Iberica*, vol. 5 (CASTROVIEJO *et al.*, 1997a) ou JAUZEIN (1995). J.-M. TISON a cultivé deux fois des formes à grandes fleurs (*album* s.s.) qui ont donné dès l'année suivante des petites fleurs de type *micranthum*.

***Silene latifolia*** Poiret subsp. ***alba*** (Miller) Greuter et Burdet [p. 160] et subsp. ***latifolia*** [p. 161]—Ces sous-espèces ne sont pas valables pour *Flora Iberica*, vol. 2 (CASTROVIEJO *et al.*, 1990) et pour JAUZEIN (1995); il n'existe qu'une variation clinale très progressive, justifiant au maximum un rang variétal (J.-M. TISON). Elles devraient être regroupés dans un *S. latifolia* Poiret s.l.

***Stellaria pallida*** (Dumort.) Piré [p. 161]—Observation récente de J.-M. TISON, à Marseille.

***Tanacetum annuum*** L. [p. 149]—Il serait intéressant d'estimer la survie dans les Bouches-du-Rhône de cette espèce devenue très rare en France et qui est stable à Théziers (Gard) où on peut donc penser à une station indigène (J.-M. TISON).

***Taraxacum obovatum*** (Willd.) DC. gr. [section *Obovata*] [p. 150]—***T. leucospermum*** Jordan est un taxon caractérisé uniquement, mais sans ambiguïté, par la couleur de ses fruits (blanc ivoire) et son écologie (pelouses rases sur des crêtes calcaires élevées).

Une synonymie avec *T. obovatum* subsp. *ochrocarpum* semble peu probable: ce dernier est décrit comme ayant des fruits jaunâtres, et, là où il est signalé, on ne trouve que le type à fruits rouges (J.-M. TISON); la sous-espèce *ochrocarpum* de VAN SOEST pourrait simplement correspondre à des *T. obovatum* récoltés à un stade immature.

***Taraxacum palustre*** (Lyons) Symons gr. [section *Palustria*] [p. 150]—Groupe nordique dont un seul taxon est signalé pour tout le Sud-Est: ***T. udum*** Jordan, à bractées décollées (qui évoquent une introgression du groupe *officinale*); les rares plantes de ce groupe que J.-M. TISON a vues en Provence (Vaucluse) correspondaient bien à cette entité. Les citations de *T. palustre* du catalogue de MOLINIER peuvent donc a priori être rapportées à ce taxon.

***Teucrium scordium*** L. subsp. ***scordium*** [p. 178]—L'appartenance des plantes de Crau à cette sous-espèce plutôt qu'à la sous-espèce *scordioides* n'est maintenue que sous réserve par MOLINIER. J.-M. TISON ne voit aucune différence entre les plantes de la Crau, du Dauphiné et de Sologne; il faut donc admettre soit que la sous-espèce *scordioides* n'existe pas, soit qu'elle est étrangère à ces régions (hypothèse probable compte tenu de la définition qu'en donne PIGNATTI, 1982).

***Tragopogon angustifolius*** Bellardi et ***T. crocifolius*** L. [p. 150]—Mauvaise lecture de notre part: c'est *T. angustifolius* et non *T. crocifolius*, que JAUZEIN (1995) inclut dans *T. porrifolius* (erreur signalée par J.-P. CHABERT et J.-M. TISON).

***Tragopogon dubius*** Scop. subsp. ***dubius*** et subsp. ***major*** (Jacq.) Vollmann [p. 150]—Sous-espèces de faible valeur: elles apparaissent sur le terrain comme de simples écomorphes (J.-M. TISON; voir JAUZEIN, 1995).

***Tragopogon porrifolius*** L. subsp. ***porrifolius*** [p. 150]—Une plante semblable à cette sous-espèce balkanique vit dans les prés littoraux humides de l'Hérault et du Gard, où elle est bien naturalisée ou peut-être même indigène; à rechercher dans les Bouches-du-Rhône (J.-M. TISON).

***Tragopogon pratensis*** L. s.l. [p. 150]—La distinction des trois entités *minor*, *pratensis* et *orientalis* est litigieuse, même à un rang de sous-espèces (J.-M. TISON; voir JAUZEIN, 1995).

***Trisetum flavescens*** (L.) P. Beauv. [p. 136]—La sous-espèce ***purpurascens*** (DC.) Arcangeli, diploïde centro-alpin de haute altitude, est à confirmer en France (mont Cenis?). À exclure de la flore provençale par conséquent, comme nous le supposons (J.-M. TISON).

TISON).

**Valerianella coronata** (L.) DC. et **V. pumila** (Willd.) DC. [p. 195]—*V. coronata* et *V. pumila* sont deux morphes d'une même espèce entretenus par autofécondation (MARTIN et MATHEZ, 1990; voir JAUZEIN, 1995). Les rubriques devraient par conséquent être regroupées sous *Valerianella coronata* (L.) DC.

**Valerianella eriocarpa** Desv et **V. muricata** (Steven ex M. Bieb.) Baxter [p. 195]—La distinction entre *V. muricata* et *V. eriocarpa* correspond à un dimorphisme mineur (J.-M. TISON; voir JAUZEIN, 1995). Les rubriques devraient par conséquent être regroupées sous *Valerianella eriocarpa* Desv., qui se rangerait alors parmi les taxons acceptés.

**Vicia serratifolia** Jacq. [p. 173]—La référence à HILL *et al.*, 1997 dans la liste 1999 est une erreur. Par ailleurs, cette « petite espèce » (voir JAUZEIN, 1995) du groupe *narbonensis* a été observée par A. LONGIÉRAS (F. MÉDAIL, comm. or.) à Marseille : ancienne prairie, Le Merlan-village.

**Viola alba** Besser subsp. **debnhardtii** (Ten.) W. Becker [p. 195]—La variété **cadevalii** (Pau) Malag. est non seulement présente dans les Alpilles (ESPEUT, 1999), mais également à Cassis. C'est probablement cette plante qui a été signalée autrefois sous le nom de *V. debnhardtii*, taxon qu'on conçoit aujourd'hui dans un sens beaucoup plus large (J.-P. CHABERT).

**Viola suavis** M. Bieb. [p. 196]—Selon J.-P. CHABERT, non seulement cette espèce est présente dans les Bouches-du-Rhône., mais c'est une des violettes les plus communes.

## Conclusion

La quantité d'informations qui nous a été communiquée pour cette première mise à jour dépasse nos espérances. Quelques unes n'ont pas été traitées faute de temps ; elles le seront dans une prochaine mise à jour. D'autres n'ont fait l'objet pour l'instant que de notes dans le texte, sans répercussion sur la numérotation ou le statut des taxons, parce qu'incompatibles avec les conceptions de la version 1999 de l'I.S.F.F.,. Dans notre esprit, il est en effet important de conserver une référence nomenclaturale et taxonomique unique. Nous envisageons cependant d'utiliser pour de prochains travaux la base de données développée par B. BOCK (<http://perso.wanadoo.fr/bblb/botanica/BDD.html>) à partir de l'I.S.F.F. avec l'aide du réseau Tela Botanica (<http://www.tela-botanica.org>

et <http://www.egroups.fr/group/tela-botanicae>); elle intégrera en effet prochainement les corrections et mises à jour de spécialistes des différents groupes.

La liste version 2000, mise à jour conformément à ce document, sera disponible sous forme électronique en téléchargement sur le site web de la Société Linnéenne de Provence (<http://slprovence.free.fr/>) ou sur disquette, sur simple demande.

Toutes les contributions pour une future actualisation sont évidemment les bienvenues, y compris les précisions chorologiques. En effet, le concept de la liste pourrait progressivement évoluer vers un tableau synthétique analogue à celui de B. GIRERD et J.-P. ROUX en cours d'élaboration pour le Vaucluse : liste des noms retenus et de quelques synonymes, appréciation de l'abondance de chaque espèce dans le département, et éventuellement des remarques sur la répartition ou une liste des stations pour les plus rares.

## Bibliographie

(les nouvelles références sont indiquées dans une police différente)

- A.I.A.B. et INFLOVAR (Brisse H, éd.), 1998. — *Atlas préliminaire de la flore du Var (avril 1998)*. Faculté Saint-Jérôme, Marseille, 653 p. (1959 taxons cartographiés).
- ALBERT A. et JAHANDIEZ E., 1908. — *Catalogue des plantes vasculaires du Var*. Mus. Hist. nat. Toulon édit., rééd. 1985, 616 p.
- BALDINI R.M., 1995. — Revision of the genus *Phalaris* L. (*Gramineae*). *Webbia*, **49** (2) : 253–264, 7 fig.
- BATEMAN R.M., PRIDGEON A.M. et CHASE M.W., 1997. — Phylogenetics of subtribe *Orchidinae* (*Orchidoideae*, *Orchidaceae*) based on nuclear ITS sequences. 2 : Infrageneric relationships and reclassification to achieve monophyly of *Orchis* sensu stricto. *Lindleyana*, **12** (3) : 113–141.
- BAYER E. et LOPEZ GONZALEZ, 1988. — El genero *Gagea* Salisb. en la flora espanola ochenta y dos anos despues de la monografía de Terracciano. *Monogr. Inst. Pirenaico Ecol. Jaca*, **4** : 121–126.
- BOSC G. et PRUDHOMME J., 1994. — *Nonea pallens* Petrovic dans les Bouches-du-Rhône. *Le Monde des Plantes*, **450** : 24–25.
- BRISSE H. et KERGUÉLEN M., 1994. — Code informatisé de la flore de France. *Bull. A.I.A.B.*, **1** : 5 + 128 p.
- BRULLO S., PAVONE P., SALMERI C. et SCRUGLI A., 1994. — Cytotaxonomical notes on *Allium savii* Parl. (*Alliaceae*), a misappreciated Tyrrhenian element. *Can-*

- dollea*, **49**: 271–279.
- BRULLO S., PAVONE P. et SALMERI C., 1997. — *Allium oporinanthum* (*Alliaceae*), a new species from the NW mediterranean area. *Anales Jard. bot. Madrid*, **55**(2): 297–302.
- CASTROVIEJO S. *et al.* (coord.), 1986. — *Flora Iberica. Plantas vasculares de la Península Ibérica e Islas Baleares. Vol. I. Lycopodiaceae—Papaveraceae*. Real Jardín Botánico, C.S.I.C, Madrid, 575 p.
- CASTROVIEJO S. *et al.* (coord.) / PEDROL J. et SORIANO C. (collab.), 1990. — *Flora Iberica. Plantas vasculares de la Península Ibérica e Islas Baleares. Vol. II. Plantaginaceae—Plumbaginaceae (partim.)*. Real Jardín Botánico, C.S.I.C, Madrid, 897 p.
- CASTROVIEJO S. *et al.* (coord.) / FERNANDEZ ARIAS M.I. (collab.), 1993a. — *Flora Iberica. Plantas vasculares de la Península Ibérica e Islas Baleares. Vol. III. Plumbaginaceae (partim.)—Capparaceae*. Real Jardín Botánico, C.S.I.C, Madrid, 730 p.
- CASTROVIEJO S. *et al.* (coord.) / FERNANDEZ ARIAS M.I. et NAVARRO C. (collab.), 1993b. — *Flora Iberica. Plantas vasculares de la Península Ibérica e Islas Baleares. Vol. IV. Cruciferae—Monotropaceae*. Real Jardín Botánico, C.S.I.C, Madrid, 730 p.
- CASTROVIEJO S. *et al.* (coord.), 1997a. — *Flora Iberica. Plantas vasculares de la Península Ibérica e Islas Baleares. Vol. V. Ebenaceae—Saxifragaceae*. Real Jardín Botánico, C.S.I.C, Madrid, 320 p.
- CASTROVIEJO S. *et al.* (coord.), 1997b. — *Flora Iberica. Plantas vasculares de la Península Ibérica e Islas Baleares. Vol. VIII. Haloragaceae—Euphorbiaceae*. Real Jardín Botánico, C.S.I.C, Madrid, 375 p.
- CASTROVIEJO S. (coord.) / MUÑOZ GARMENDIA F. et NAVARRO C. (coord. du vol.), 1998. — *Flora Iberica. Plantas vasculares de la Península Ibérica e Islas Baleares. Vol. VI. Rosaceae*. Real Jardín Botánico, C.S.I.C, Madrid, 592 p.
- CASTROVIEJO S. (coord.) / TALAVERA S. *et al.* (edit. del vol.), 1999. — *Flora Iberica. Plantas vasculares de la Península Ibérica e Islas Baleares. Vol. VII (1). Leguminosae (partim.)*. Real Jardín Botánico, C.S.I.C, Madrid, 578 p.
- CHABERT J.-P., 1991. — Genêts hybrides. *Le Monde des Plantes*, **441**: 13–17.
- CHABERT J.-P., 1995. — Herborisations dans les Bouches-du-Rhône. *Le Monde des Plantes*, **454**: 24–26.
- CHABERT J.-P., 1999. — Herborisations dans les Bouches-du-Rhône. *Le Monde des Plantes*, **467**: 20.
- CHABERT J.-P., et ROUX J.-P., 1999. — Notes sur la flore des Bouches-du-Rhône. *Le Monde des Plantes*, **465**: 1–8.
- CHARPIN A. et JORDAN D., 1990–1992. — Catalogue floristique de la Haute-Savoie. *Mém. Soc. Bot. Genève*, **2**(1–2): 7–565.
- COULOMB C., 1995. — Observations botaniques dans les Bouches-du-Rhône. *Le Monde des Plantes*, **452**: 28–29.
- DE BOLOS O., et VIGO J., 1995 — *Flora dels Països Catalans, vol. III*. Barcino édit., Barcelona, 1230 p.
- DELEUIL G., 1954. — Contribution à l'étude de la flore provençale. Localités nouvelles de plantes rares ou intéressantes et précisions sur certaines localités déjà connues. *Le Monde des Plantes*, **303–314**: 5–7.
- DELFORGE P., DEVILLERS-TERSCHUREN P. et J., 1989 — Le groupe d'*Ophrys bertolonii* en Provence et en Languedoc. *Les Naturalistes belges*, **73**(3): 73–82.
- DELFORGE P., 1999a — Contribution à la stabilisation de la nomenclature dans le groupe d'*Ophrys fusca*: désignation d'un néotype pour *Ophrys fusca* Link in Chrader 1800, *Ophrys funerea* Viviani 1824, *Ophrys bilunulata* Risso 1844 et *Ophrys forestieri* (Reichenbach fil. 1851) Lojacono 1909. *Natural. belges*, **80** (Orchid. 12): 179–229, 276.
- DELFORGE P., 1999b — Contribution taxonomique et nomenclaturale au genre *Himantoglossum* (*Orchidaceae*). *Natural. belges*, **80** (Orchid. 12): 387–408.
- DEVESA J. et LOPEZ, 1997. — Notas taxonomicas y nomenclaturales sobre el genero *Ononis* L. (*Leguminosae*) en la Península Iberica y Baleares. *Anales Jard. Bot. Madrid*, **55** (2): 245–260.
- DIAZ LIFANTE Z. et VALDES B., 1996 — Revisión del género *Asphodelus* L. (*Asphodelaceae*) en el Mediterráneo Occidental. *Boissiera*, **52**: 189 pp.
- ESPEUT M., 1999. — Approche du genre *Viola* dans le Midi méditerranéen français. *Le Monde des Plantes*, **464**: 15–38.
- GARRAUD, L., 1994. — *Cotoneaster delphinensis* Chate- nier, plante endémique des Baronnies (Drôme et Hautes-Alpes) France. *Le Monde des Plantes*, **450**: 13–17.
- GARRAUD, L., 1998. *Cotoneaster atlanticus* Klotz, un nouvel arbuste pour la Flore française. *Le Monde des Plantes*, **463**: 11–12.
- GIRERD B., 1987. — *Arabis recta* Vill. en Provence occidentale. *Le Monde des Plantes*, **429–430**: 6–8.
- GIRERD B., 1991. — *La flore du département de Vau- cluse, nouvel inventaire 1990*. Société botanique du Vaucluse et A. Barthélémy édit., Avignon, 392 p.
- GIRERD B., 1992. — Recherches sur la flore de Pro- vence occidentale, étude n° 9. Inventaire floris-

- tique de la chaîne des Alpilles (Bouches-du-Rhône). *Bull. Soc. linn. Provence*, n° spéc. **2**, 61 p.
- GIRERD B. et coll., 1998. — La flore du département de Vaucluse. Mise à jour 1997, *Bull. Soc. linn. Provence*, n° spécial **9**, 20 p.
- GIRERD B. et coll., 2000 — La flore du département de Vaucluse, mise à jour 1999. *Bull. Soc. linn. Provence*, n° spécial **11**, 16 p.
- GIRERD B. et ROUX J.-P., 2000 — *Troisième inventaire de la flore du département du Vaucluse*. Document de travail (tableau synthétique), tirage du 1<sup>er</sup> avril 2000. 84 p.
- GRUNANGER P., CAPORALI E., MARZIANI G., MENGUZZATO E. et SERVETTAZ O., 1998. — Molecular (RADP) analysis on Italian taxa of the *Ophrys bertolonii* aggregate (*Orchidaceae*). *Pl. Syst. Evol.*, **212**: 177–184.
- GUINOCHET M. et DE VILMORIN R., 1973, 1975, 1978, 1982, 1984. — Flore de France. CNRS édit., Paris. 5 vol., 1879 p.
- GUSULEAC M., 1929. — Species *Anchusae* generis Linn. hucusque cognitae. *Feddes Repert.*, **26**: 286–322.
- HILL B., VÉLA E., DELLA CASA S., THIÉFAINE R., et ELENA C., 1997. — Contribution à la mise à jour de la flore du département des Bouches-du-Rhône. *Bull. Soc. linn. Provence*, **48**: 79–83.
- INFLOVAR (COLLECTIF), 2000 — *Liste des plantes vasculaires du Var, à jour en avril 2000 (noms corrects) et liste des synonymes*. Document de travail, 71 p.
- JAUZEIN P., TISON J.-M. et MOLINA J., 1999. — Une composée méconnue naturalisée dans le Midi: *Crepis micrantha* Czerep. *Le Monde des Plantes*, **466**: 1–2.
- KERGUÉLEN M., 1999 — Index Synonymique de la Flore de France. [Pages html]. <http://www.inra.fr/Internet/Centres/Dijon/malherbo/dfd/accueil1.htm> [version d'octobre 1999; accès vérifié en août 2000].
- KERGUÉLEN M. et PLONKA F. 1989. — Les *Festuca* de la flore de France. *Bull. Soc. bot. Centre-Ouest*, n° spécial **10**, 369 p.
- KREUTZ C.A.J., 1995 — *Orobanche. Die Summerwurzarten Europas / The European broomrape species. 1: Mittel- und Nordeuropa / Central and northern Europe*. Natuurhistorisch genootschap in Limburg, Maastricht (Pays-Bas), 159 p.
- MARTIN et MATHEZ J., 1991. — Polymorphisme et taxonomie chez les *Valerianaceae*: quelques indications sur les valérianelles proches de *V. coronata*. *Naturalia monspeliensia, Série bot.*, **55**: 61–75.
- MATHEW B., 1996. — *A review of Allium Section Allium*. Royal Botanical Garden of Kew édit., Kew, London, 176 pp.
- MOLINA J., 1996. — *Flore de Camargue*. Parc Naturel Régional de Camargue édit., 78p.
- MOLINIER Re. (coll. MARTIN P.), 1981. — *Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône*. Mus. Hist. natur. Marseille édit., 56 + 375 p.
- MORET J. et GALLAND N., 1992. — Phenetic, biogeographical, and evolutionary study of *Ornithogalum* sect. *Heliocharmos* (*Hyacinthaceae*) in the western Mediterranean basin. *Pl. Syst. Evol.*, **181**: 179–202.
- NOUVIANT J., 1998. — Recherches sur *Ephedra* en Europe (III): entre *Ephedra distachya* et *helvetica*. *Bull. de la Murithienne*, **115**: 68–75.
- NOUVIANT J., 1999. — Recherches sur *Ephedra* en Europe (IV): critique de *Ephedra nebrodensis*. *Bull. de la Murithienne*, **116**: 69–79.
- PAULUS H. et GACK C., 1999 — Bestäubungsbiologische Untersuchungen an der Gattung *Ophrys* in der Provence (SO-Frankreich), Ligurien und Toscana (NW-Italien). *Jour. Eur. Orch.*, **31** (2): 347–422.
- PIGNATTI S., 1982. — *Flora d'Italia*. Edagricole édit., Bologna. 3 vol., 790 + 732 + 780 p.
- PORTAL R., 1999 — *Festuca de France*. Chez l'auteur: 16 rue Louis Brioude, 43750 Vals-près-le-Puy, France.
- POUCEL J., 1965. — Quelques plantes peu répandues de Provence en situation précaire. *Le Monde des Plantes*, **346**: 9–10.
- PRIDGEON A.M., BATEMAN R., COX A.V., HAPEMAN J.R. et CHASE M.W., 1997. — Phylogenetics of subtribe *Orchidinae* (*Orchidoideae*, *Orchidaceae*) based on nuclear ITS sequences. 1: Intergeneric relationships and polyphyly of *Orchis* sensu lato. *Lindleyana*, **12**(2): 89–109.
- REDURON J.-P., 1993. — À propos d'un *Seseli* du sud-est de la France: « *Seseli galloprovinciale* » spec. nov. *Bull. Soc. Éch. des Pl. vasc. Eur. Bass. Méd.*, **24**: 77–82.
- RUNEMARK H., 1962. — A revision of *Parapholis* and *Monerma* in the Mediterranean. *Bot. Not.*, **115**: 1–17, 6 fig.
- SAATKAMP A. et VÉLA E., 2000 — Nouvelles stations provençales de deux ophrys protégés et rarissimes en France. *Le Monde des Plantes*, **469**: 10–11.
- S.F.O. (BOURNÉRIAS *et al.*), 1998. — *Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg*. Collection Parthénope, Paris, 416 p.
- SIMON PALLISÉ J. et VICENS FANDOS J., 1999. — Estudiós biosistemàtics en *Euphorbia* L. subsect. *Galarrhaei* (Boiss.) Pax (grup d'*E. flavicoma* i espècies afins) a la Mediterrània occidental. In: *Estudis biosistemàtics en Euphorbia L. a la Mediterrània occidental*, Institut d'Estudis Catalans édit., Barcelona.
- SPERANZA M. et CRISTOFOLINI G., 1986. — The genus

- Dactylis* L. in Italy. 1 : The tetraploid entities. *Webbia*, **39**(2) : 379–396.
- TISON J.-M., 1993. — *Allium oleraceum* L. subsp. *girerdii* Tison, taxon méconnu du sud-est de la France. *Le Monde des Plantes*, **448** : 25–27.
- UHLICH H., PUSCH J. et BARTHEL K.J., 1995. — *Die Sommerwurzarten Europas* (Gattung *Orobancha*). Westarp Wissenschaften, Magdeburg (Allemagne), 235 p.
- VÉLA E., HILL B. et DELLA CASA S., 1999. — Liste des plantes vasculaires du département des Bouches-du-Rhône (France). *Bull. Soc. linn. Provence*, **50** : 115–201.